

BULLETIN MUNICIPAL

LE PETIT GOYRANAIS

JUIN
2025

Mairie de Goyrans



SOMMAIRE

MOT DU MAIRE	3
INFOS MUNICIPALES.....	5
Finances	5
Synthèse générale des finances de 2021 à 2025	5
Article détaillé : Compte administratif 2024 et budget 2025	9
Équipe municipale	22
Supports de Communication	23
Commémoration du 8 mai 1945	23
Maison pour Tous : Inauguration	24
Urbanisme.....	30
Personnel communal.....	30
École : projet d'animation sur les temps ALAE.....	31
Travaux, entretien et investissement de matériel pour la commune ..	33
Projet City Stade.....	36
La sécurité routière à Goyrans	36
ACTUS VILLAGE.....	37
Obligation et horaires des travaux de jardinage	37
Brûlage des déchets verts.....	37
Entretien des parcelles et débroussaillage.....	37
Coup de projecteur : Un début d'année riche en événements !	37
INFOS INTERCO'	43
Convention territoriale globale (CTG) la suite.....	43
ASSOCIATIONS	44
Friendship force Toulouse	44
Foyer Rural	45
Le comité des fêtes	46
La Maison pour Tous	46
ENVIRONNEMENT	47
La charte inter-communale de l'éclairage public.....	47
INFOS PRATIQUES.....	48
Espace information.....	48
Numéros d'urgence.....	48
Tous à vos agendas !.....	48



Directeurs de publication : Corinne LACOSTE, Véronique HAITCE
Responsable de la rédaction : Corinne LACOSTE, Anne-Claire CAMAIN,
Véronique HAITCE, Denis VAILLANT
Crédit Photos : Mairie de Goyrans,
A. CABANIÉ, Adobe Stock
Maquette : Sicoval **Mise en page et impression :** Sicoval
Tirage : 400 ex. - imprimé sur papier PEFC



LE MOT DU MAIRE

L'année 2025 s'annonce riche en défis et en opportunités. Nous avons traversé des périodes difficiles, marquées par des incertitudes économiques et sociales à l'échelle nationale.

Dans cette vie politique nationale et internationale morose, la commune est un repère. Elle est la garantie de la continuité du service public pour tous. La commune crée du lien et rassemble les bonnes volontés.

Notre volonté de construire une commune solidaire et résiliente reste intacte. Le printemps, symbole de renouveau, nous rappelle que malgré les difficultés, nous avons la capacité de rebondir et de prospérer ensemble.

Le printemps est aussi une **saison privilégiée pour les grands événements** de toutes sortes qui illustrent le dynamisme de nos structures. Soyons nombreux à accompagner ces initiatives, par notre participation ou par un coup de main aux organisateurs.

L'année 2025, comme chaque année du mandat, verra des projets se concrétiser et de nombreuses festivités se réaliser.

Je tiens à exprimer ma gratitude à tous ceux qui ont participé à la cérémonie des vœux le 10 janvier 2025. Votre présence à nos côtés et votre soutien sont essentiels pour notre communauté.

Je remercie les élus engagés à mes côtés en charge de différents dossiers et qui permettent de mener à bien les projets annoncés.

Je souhaite aussi encore une fois remercier chaleureusement nos bénévoles sans qui nombre de nos initiatives ne pourraient voir le jour.

Votre dévouement et votre engagement sont une source d'inspiration pour nous tous.

Je remercie également toutes les personnes engagées dans nos associations qui permettent un dynamisme de notre commune.

Parmi nos réalisations récentes, je suis particulièrement fière de l'achèvement de notre projet phare proposé dans notre programme électoral de 2020 : **la Maison pour Tous.**

Son inauguration officielle a eu lieu le 6 avril en présence de tous les financeurs et officiels pendant laquelle j'ai pu m'adresser à vous tous. Je vous remercie de vous y être déplacés très nombreux.

Ce projet a été mené avec brio par Denis VAILLANT, 1^{er} Adjoint, que je remercie ici pour la qualité de son travail, le respect du calendrier et surtout de l'enveloppe budgétaire que nous avions prévue.

Grâce à un travail acharné et à la collaboration de tous les acteurs impliqués, nous avons pu mener à bien cette initiative tout en garantissant une gestion rigoureuse de nos finances.

Ce succès témoigne de notre engagement à réaliser des projets concrets et réfléchis qui améliorent le quotidien de chacun d'entre nous. Je tiens à remercier également toutes les personnes qui ont contribué à cette réalisation, ainsi que vous, citoyens, pour votre confiance et votre soutien tout au long de ce processus.

Ce lieu, désormais géré en partie par une association dynamique qui vous donne rendez-vous à la buvette du vendredi de 18 heures à 21 heures, est devenu un véritable pôle de vie et de partage pour tous les habitants de Goyrans.

Il incarne notre volonté d'avoir voulu créer un espace de convivialité et de solidarité pour toutes les générations de la commune tout en permettant à l'association de Tennis d'avoir son espace dédié.

Un article vous est présenté dans ce journal afin, notamment de vous faire un focus sur le coût total des deux espaces et de permettre à tout un chacun de disposer des informations officielles.

Vous pourrez prendre connaissance également du discours que j'ai lu en m'adressant aux personnes présentes le jour de son inauguration.

Dans ce LPG, je vous fais part de la situation financière de notre commune pour 2024 ainsi que les grandes lignes du budget 2025 que nous avons voté le 10 avril dernier.

Notre commune a su faire preuve de résilience face aux défis économiques récents. Grâce à une gestion rigoureuse et à l'engagement de chacun, nous avons maintenu un bon équilibre financier. Les investissements réalisés ont permis d'améliorer nos infrastructures.

Pour 2025, le budget voté reflète notre volonté de continuer à investir dans des projets qui bénéficieront à notre communauté. Chaque euro dépensé sera orienté vers des actions qui favorisent le bien-être et la qualité de vie de tous.

Nous voulons continuer à entretenir les biens de la commune tout en réussissant à programmer des projets nouveaux pour le village. Avec pour exemples faits ou à venir, **la réhabilitation de l'aire de jeux des enfants afin de respecter toutes les règles de sécurité, le changement des chauffages**

LE MOT DU MAIRE (SUITE)

de l'école élémentaire, la réfection de la salle des fêtes, le projet d'un city-stade, des investissements pour favoriser la sécurité routière.

Cette année nous avons tenu à ce que le budget se construise sans augmenter les taux des impôts communaux.

Une synthèse financière sur différents focus qui me paraissent importants à mettre en exergue vous est proposée dans ce journal en sus de l'article complet présenté comme chaque année. Ceci pour vous communiquer en toute transparence les informations financières détaillées.

Je tiens encore une fois à rappeler l'importance du bon voisinage. Vivre ensemble implique le respect des règles et des engagements que nous prenons les uns envers les autres. Je vous invite à être attentifs aux nuisances sonores, à l'entretien de vos propriétés et à la cordialité dans vos interactions.

Il est également important de rappeler que nous avons toujours en gestion le dossier relatif à l'arrivée d'une antenne FREE sur le village. Ce dossier est suivi en étroite collaboration avec l'association PRESCOTE.

C'est un dossier que nous subissons et que nous n'avons pas voulu.

L'enjeu est d'éviter une détérioration de nos grands paysages plein sud. Nous ne manquerons pas de communiquer dès que des décisions auront été prises de façon officielle.

A ce stade, nous sommes toujours en discussion avec FREE afin de définir la solution la moins pire pour notre village en évitant l'antenne de 42 mètres plein sud face aux Pyrénées.

Dans ce numéro vous pourrez prendre la mesure d'informations relatives à notre intercommunalité le Sicoval et la fin de la démarche de la Convention Territoriale Globale (CTG) en lien avec le projet social du territoire. La signature de la CTG par tous les co-constructeurs a été réalisée le 5 mai.

Il est important également de vous rappeler l'im-

portance que l'équipe et moi-même mettons dans une communication transparente et régulière pour la population. A ce sujet, nous vous rappelons les différents supports utilisés en la matière dans ce LPG.

Un Maire n'est rien tout seul et son implication demande un vrai travail d'équipe avec une mission au service de la commune, en ayant toujours à l'esprit d'œuvrer dans l'intérêt général.

C'est la tâche que j'ai essayée d'accomplir en faisant confiance à mon équipe en confiant aux adjoints engagés les dossiers liés à leur délégation et aux élus en charge de thématiques diverses et variées.

Mais le mandat n'est pas encore terminé, il reste plusieurs mois de travail, de réalisations, de projets, de festivités. Nous poursuivons notre tâche sans relâche, au service de tous avec le même dynamisme.

Je vous laisse maintenant découvrir ce nouveau LPG, riche en articles essentiels pour vous permettre de prendre la mesure de tout le travail accompli. Je vous souhaite un bel été, avec encore cette année un beau programme de festivités municipales et associatives.

Au grand plaisir de vous y rencontrer !

Et comme à mon habitude je finirai par cette citation que je pense correspondre à notre équipe :

"Tout groupe humain prend sa richesse dans la communication, l'entraide et la solidarité visant à un but commun : l'épanouissement de chacun dans le respect des différences".

Françoise DOLTO

Véronique HAITCE, Maire de Goyrans





SYNTHÈSE GÉNÉRALE DES FINANCES DE 2021 À 2025

Quelques focus sur des thématiques financières relatives à des éléments essentiels sur la gestion financière. Un article plus complet vous est proposé en suivant dans ce journal, article qui vous détaille l'exécution de l'année 2024 et le budget construit pour 2025.

Les documents budgétaires (compte administratif 2024 et Budget 2025) sont disponibles sur le site de la Mairie <https://www.goyrans.fr/budget-municipal/>

● FOCUS SUR LES EXÉCUTIONS FINANCIÈRES EN FONCTIONNEMENT ET EN INVESTISSEMENT

SECTION DE FONCTIONNEMENT

	2021	2022	2023	2024
RECETTES EXÉCUTÉES (RÉELLES)	495 426,26 €	558 088,49 €	587 776,64 €	609 931,84 €
DÉPENSES EXÉCUTÉES (RÉELLES)	488 865,84 €	549 677,61 €	586 704,77 €	592 030,08 €
Résultat exercice Année n	6 560,42 €	8 410,88 €	1 071,87 €	17 901,76 €
Résultat reporté Année n-1	191 727,68 €	214 646,05 €	223 056,93 €	224 128,80 €
Résultat global Année n	198 288,10 €	223 056,93 €	224 128,80 €	242 030,56 €
Reversement exceptionnel	16 357,95 €	NÉANT	NÉANT	8 688,39 €
Explication reversement exceptionnel	Reversement suite dissolution SIVURS			Excédent CCAS reversé
Résultat global final Année n	214 646,05 €	223 057,33 €	224 128,80 €	250 718,95 €

Le résultat excédentaire de fonctionnement 2024 est augmenté de l'excédent du budget du CCAS qui a été supprimé en 2025 à la demande de la Trésorerie Générale.

ÉVOLUTION DES RECETTES ET DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT EXÉCUTÉES ENTRE 2021 ET 2024

650 000,00 €

600 000,00 €

550 000,00 €

500 000,00 €

450 000,00 €

400 000,00 €

2021

2022

2023

2024

— RECETTES EXECUTEES

— DEPENSES EXECUTEES

Les courbes à gauche indiquent que les recettes réelles couvrent les dépenses réelles. La situation est encore plus positive sur l'année 2024. Ceci est dû à une rationalisation systématique des dépenses de fonctionnement avec une mise en concurrence systématique. La masse salariale a également baissé cette année (pour mémoire Madame le Maire a pris en charge la gestion comptable depuis le départ de la secrétaire de mairie en juin dernier).



SECTION D'INVESTISSEMENT

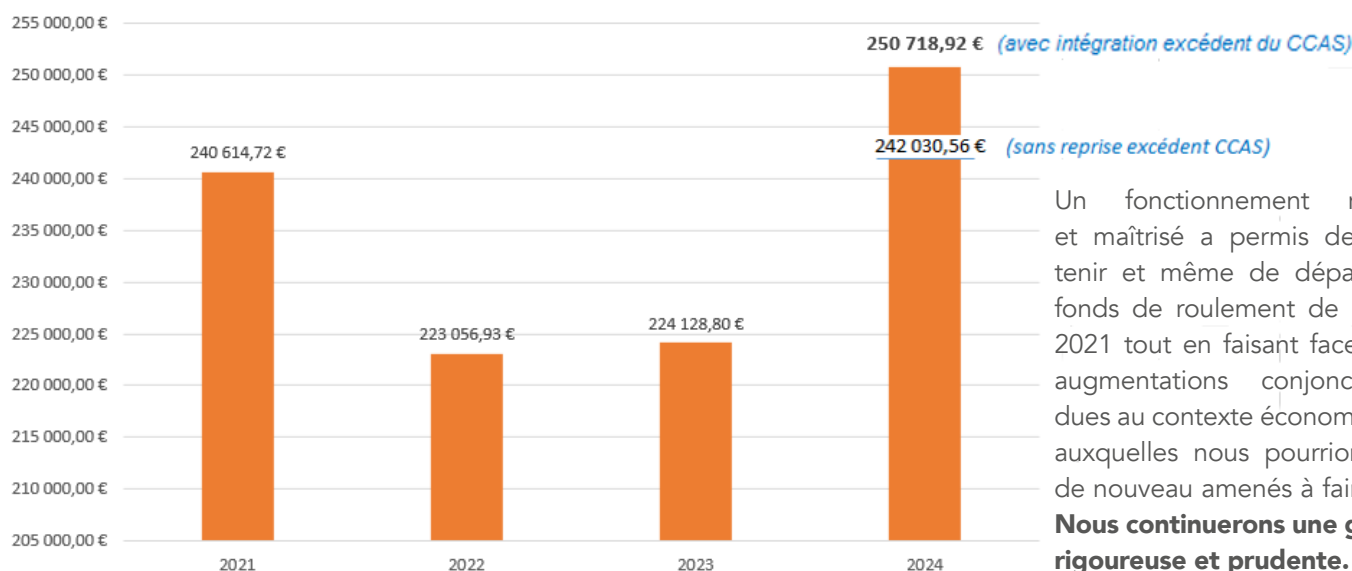
	2021	2022	2023	2024
RECETTES EXÉCUTÉES (RÉELLES)	30 267,73 €	412 677,22 €	212 160,81 €	275 884,39 €
DÉPENSES EXÉCUTÉES (RÉELLES)	58 967,46 €	104 839,36 €	251 769,63 €	644 927,20 €
Résultat exercice Année n	-28 699,73 €	307 837,86 €	-39 608,82 €	-369 042,81 €
Résultat reporté Année n-1	117 544,56 €	88 593,86 €	396 431,72 €	356 822,90 €
Résultat global Année n	88 844,83 €	396 431,72 €	356 822,90 €	-12 219,91 €
RAR-R (Reste À Réaliser en Recettes)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	177 961,00 €
Explication RAR-R				Recettes non perçues qui auraient dû venir impacter l'exercice 2024 Ex : reliquat maximum des Subventions à percevoir en 2025 Maison pour Tous /Club house du Tennis
RAR-D (Reste À Réaliser en Dépenses)	-250,97 €	0,00 €	0,00 €	-5 535,18 €
Explication RAR-D	Remboursement suite dissolution SIVURS			Reste à réaliser en dépenses de 2024
Résultat global final Année n (en tenant compte des RAR)	88 593,86 €	396 431,72 €	356 822,90 €	160 205,91 €

Le résultat déficitaire d'investissement 2024 : -12 219,91 Euros, n'est pas représentatif puisqu'il faut prendre en compte les recettes (RARR) qui n'ont pas été perçues en 2024 et qui le seront en 2025, notamment **le solde des subventions notifiées et non encore perçues pour la Maison pour Tous (MPT)**.

Le Résultat global de l'année 2024 (160 205,91 €) en tenant compte des Restes à Réaliser dépasse l'excédent du Résultat global année 2021 (88 593,86 €). Les Résultats globaux des années 2022 et 2023 sont élevés car ils tiennent compte de la perception de la recette liée au versement de la recette de l'emprunt pour la Maison pour Tous/Club House du Tennis en 2022 pour laquelle les paiements de la majorité des paiements des factures des entreprises et le remboursement du prêt relais ont été effectués en 2024.

● FOCUS SUR LES RÉSULTATS 2021-2024

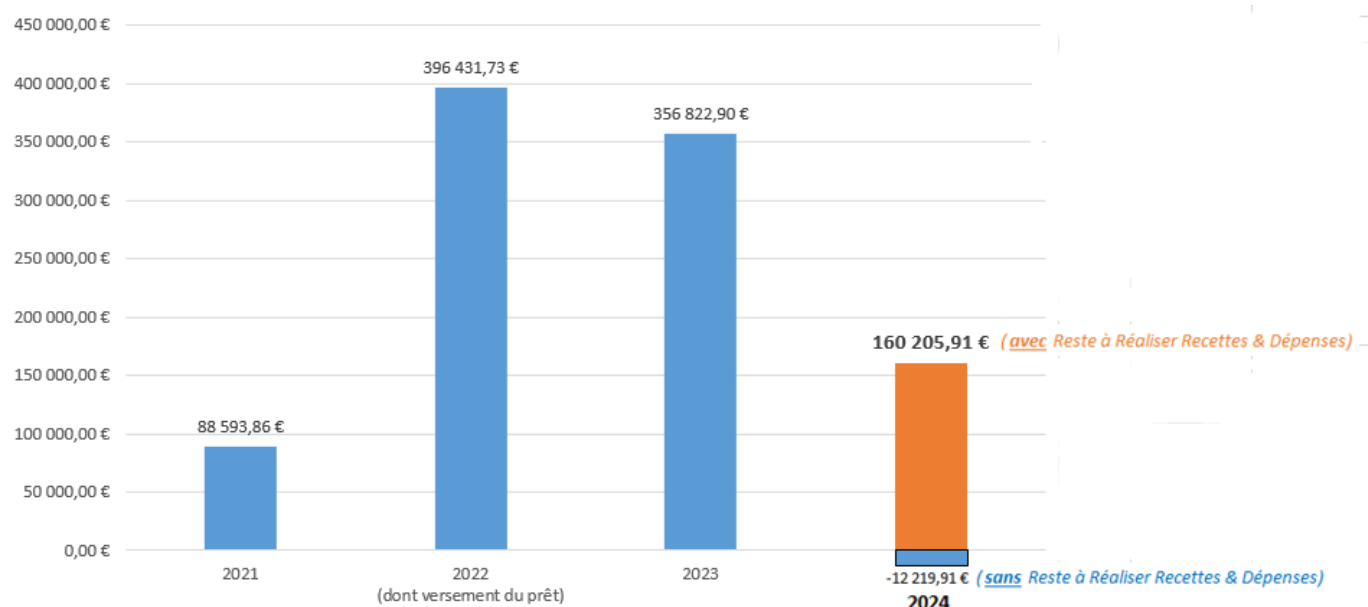
RÉSULTAT GLOBAL DE FONCTIONNEMENT 2021-2024



Un fonctionnement régulier et maîtrisé a permis de maintenir et même de dépasser le fonds de roulement de l'année 2021 tout en faisant face à des augmentations conjoncturelles dues au contexte économique et auxquelles nous pourrions être de nouveau amenés à faire face. **Nous continuerons une gestion rigoureuse et prudente.**



RÉSULTAT GLOBAL D'INVESTISSEMENT 2021-2024



L'histogramme ci-dessus nous permet de constater que le résultat d'investissement 2024, en tenant compte des restes à réaliser en recette, notamment le solde des subventions notifiées non encore perçu pour la Maison pour Tous / Club House du Tennis, est largement supérieur à celui de 2021. Et ce, malgré la réalisation de nombreux investissements nécessaires, mais aussi le projet mené à bout de la construction du nouveau bâtiment.

● FOCUS SUR LE NIVEAU D'ENDETTEMENT DE LA COMMUNE

INFORMATIONS COMMUNIQUÉES PAR LA CONSEILLÈRE AUX DÉCIDEURS DES LOCAUX DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES :

L'endettement est en diminution : avec une capacité de désendettement portée à 7,2 années de Capacité d'Autofinancement, **la commune retrouve une indépendance financière.**

Les charges financières correspondent aux intérêts d'emprunts et progressent de 10 % entre 2023 et 2024. Il s'agit principalement des charges d'intérêts de l'emprunt souscrit en 2022.

Le remboursement en capital de la dette s'est élevé, pour 2024, à 106 039 € dont le remboursement du prêt relais (96 000 €) contracté pour la Maison pour Tous dans l'attente de la perception des subventions et de la récupération de la TVA.

L'encours de dette s'établit à 183 294 € à la clôture de l'exercice 2024 et a diminué de plus de 36 % entre 2023 (289 000 €) et 2024 (183 000 €).

L'endettement de la commune est inférieur à la moyenne des communes de même taille.

ÉVOLUTION DU REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS

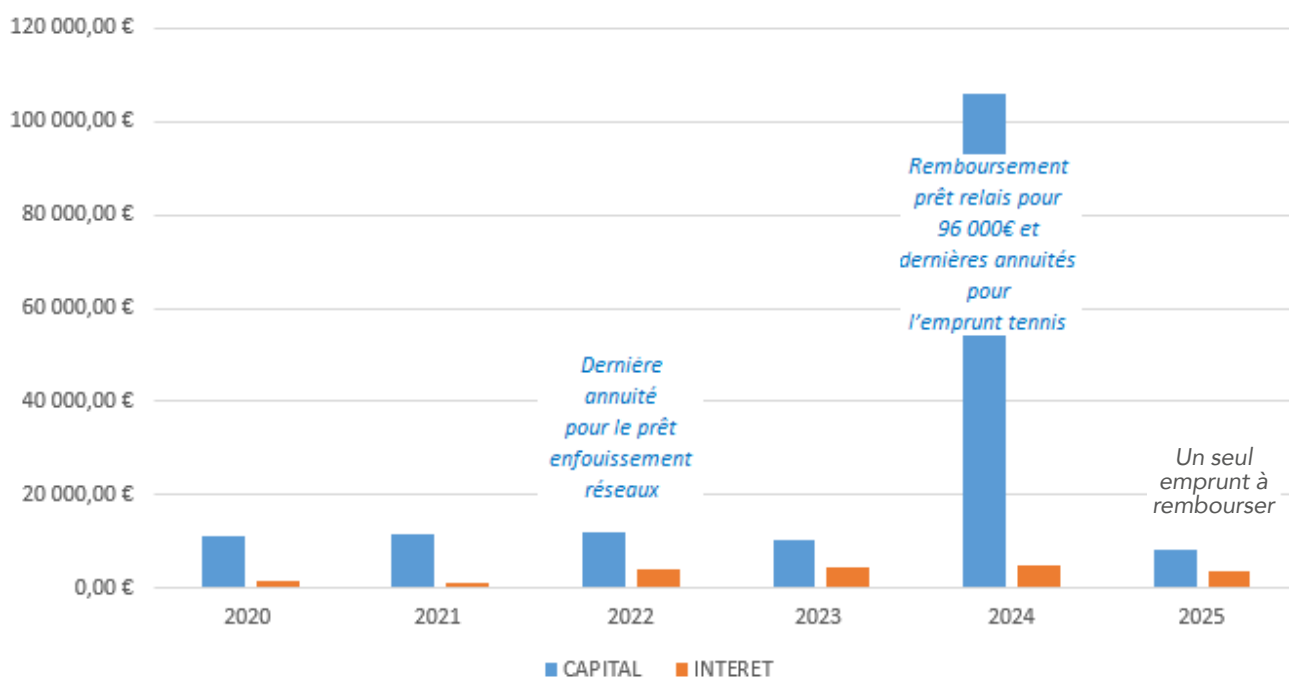
Situation actuelle, en 2025 la commune n'a plus qu'un seul prêt à rembourser sur les trois qu'elle remboursait jusqu'en 2024.

Prêteur	Nature de l'emprunt	Début de l'emprunt	Montant	Annuités à payer en 2025	Intérêts	Capital	Échéance	Fin de l'emprunt
Caisse d'Epargne	Travaux enfouissement réseaux	2006	120 000 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Annuelle	Sept. 2022
Crédit Agricole	Cours de tennis 1	2009	24 000 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Trimestrielle	Fév. 2024
Crédit mutuel	Prêt relais	2023	96 000 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Annuelle	Sept. 2024
Crédit mutuel	Maison pour Tous et matériel divers	2023	200 000 €	12 172,41 €	3 574,23 €	8 598,18 €	Annuelle	Oct. 2042



ÉVOLUTION DES REMBOURSEMENTS DES EMPRUNTS DEPUIS 2020

ANNÉES	INTÉRÊT	CAPITAL
2020	1 318,64 €	11 207,13 €
2021	989,69 €	11 616,08 €
2022 (dernière annuité pour le prêt enfouissement réseaux)	4 204 €	12 040,01 €
2023	4 434,04 €	10 333,03 €
2024 (remboursement prêt relais pour 96 000 € et dernières annuités pour l'emprunt tennis)	4 909,72 €	106 038,61€
2025 : un seul emprunt restant dû à rembourser (emprunt sur 20 ans à taux fixe de 1,95 %)	3 596 €	8 600 €



● FOCUS SUR LE FINANCEMENT DE LA MAISON POUR TOUS /CLUB HOUSE DU TENNIS

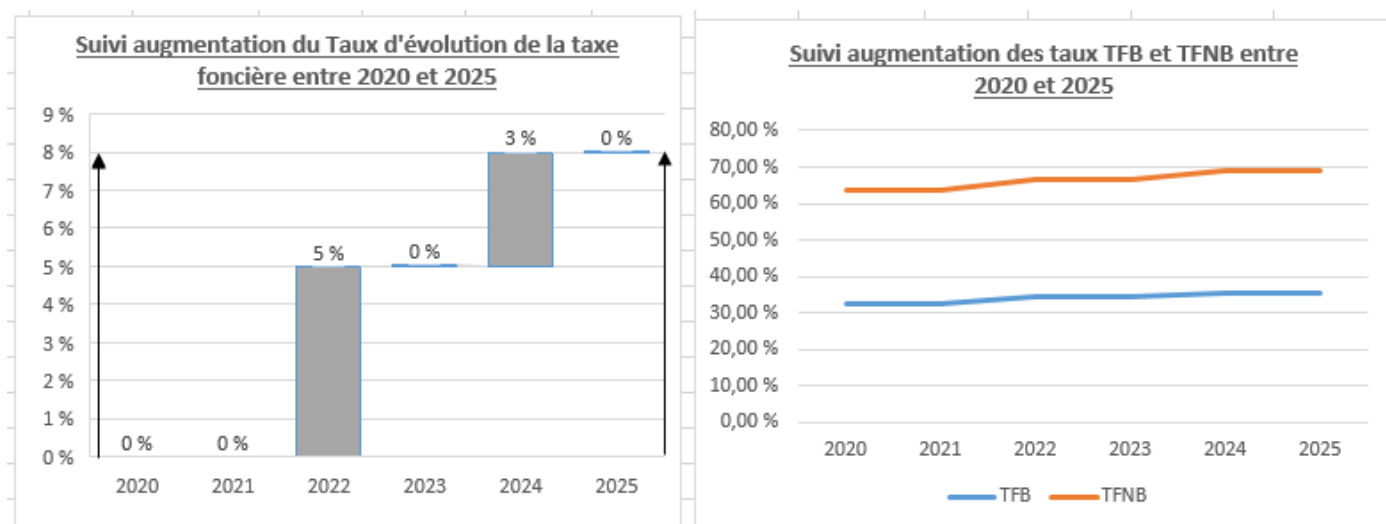
Dès le début du projet le financement de la Maison pour Tous/Club House du Tennis a été pensé en tenant compte des subventions et des financements divers afin que le reste à charge de la commune corresponde au prêt envisagé.

Le coût de la Maison pour Tous /Club House du Tennis, **compte-tenu des contraintes de construction liées à un bâtiment public qui ne sont pas les mêmes que pour une construction privée, s'élève, après de lourdes négociations, à 637 000 € HT.**

Après perception des participations multiples venant de différents organismes, le reste à charge sera d'environ **165 000 €** couvert par emprunt (seul emprunt de la commune).

● FOCUS SUR LES TAUX COMMUNAUX DES TAXES FONCIÈRES

2020			2021			2022			2023			2024			2025		
taux évolution 2020 /2019	TFB	TFNB	taux évolution 2021 /2020	TFB	TFNB	taux évolution 2022 /2021	TFB	TFNB	taux évolution 2023 /2022	TFB	TFNB	taux évolution 2024 /2023	TFB	TFNB	taux évolution 2025 /2024	TFB	TFNB
0 %	32,57 %	63,60 %	0 %	32,57 %	63,60 %	5 %	34,20 %	66,78 %	0 %	34,20 %	66,78 %	3 %	35,23 %	68,78 %	0 %	35,23 %	68,78 %



Au cours du mandat, seules deux années (2022 et 2024) ont fait l'objet d'une augmentation du taux des taxes foncières, seul levier financier restant possible pour la commune. Ces deux augmentations ont été décidées au regard du taux d'inflation qui impactait le budget de la commune pour faire face à différentes augmentations de dépenses.

Les courbes ci-dessus montrent toutefois que ces augmentations des taux n'entraînent pas une augmentation importante du produit de l'impôt perçu par la commune.

Toutefois, la municipalité a cependant fait le choix de ne pas appliquer d'augmentation aux taxes foncières de façon systématique chaque année.

COMPTE ADMINISTRATIF 2024 ET BUDGET 2025 / ARTICLE DÉTAILLÉ

L'exercice comptable 2024 a été clôturé et un nouveau budget pour l'année 2025 a été voté.

Cet article va permettre de vous apporter les informations financières pour vous rendre compte de la situation à la clôture des comptes pour 2024 et des choix pris en compte pour l'année 2025.

Le budget de la mairie est structuré **en un budget principal établi en Fonctionnement et en Investissement** ayant trait à la gestion générale de la Mairie.

> Fonctionnement

- **Recettes liées au fonctionnement** (Impôts locaux, dotations, services de la commune, locations...)
 - **Dépenses liées au fonctionnement** (payes, Dépenses générales comme la maintenance, l'électricité, le gaz, les reversements à différentes structures publiques, les subventions aux associations...)
- La différence entre les deux dégage le résultat de fonctionnement de l'exercice*

> Investissement

- **Recettes**, peu nombreuses avec la taxe d'aménagement perçues par la commune, le reversement d'une partie de la TVA payée par la commune sur ses investissements, les amortissements)
 - **Dépenses** correspondent à différents achats de matériel, aux constructions, aux travaux)
- La différence entre les deux dégage le résultat d'investissement de l'exercice*

● APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF AFFÉRENT AU BUDGET 2024

Le compte administratif tenu par le Maire et le compte de gestion tenu par le comptable public ont été soumis à l'approbation du Conseil Municipal, dans le cadre de la clôture du budget principal 2024. Ils sont en conformité.

Il dégage les résultats en section de Fonctionnement et en section d'Investissement.



DONNÉES GÉNÉRALES 2024

Le Compte Administratif est caractérisé par les données globales suivantes.

Section Fonctionnement

Recettes prévisionnelles BP 2024	793 920,00 €
Dépenses prévisionnelles BP 2024	793 920,00 €
Recettes exécutées pour 2024	609 931,84 €
Dépenses exécutées pour 2024	592 030,08 €
Résultat de l'exercice (Recettes exécutées - Dépenses exécutées)	17 901,76 €
Résultat global reporté 2023	224 128,80 €
Résultat global reporté 2024	242 030,56 €
Résultat 2024 du CCAS	8 688,39 €
Résultat global reporté après intégration du résultat du budget du CCAS	250 718,92 €

Le résultat de fonctionnement est augmenté de 8 688,39 € excédent du budget CCAS supprimé à la demande de la Trésorerie Générale) soit **250 718,92 €**.

Section Investissement

Recettes prévisionnelles BP 2024	1 310 450,00 €
Dépenses prévisionnelles BP 2024	1 310 450,00 €
Recettes exécutées pour 2024	275 884,39 €
Dépenses exécutées pour 2024	644 927,20 €
Solde sur l'exercice	-369 042,81 €
Résultat reporté 2023	356 822,90 €
Résultat global 2024 après report du résultat reporté 2023	-12 219,91 €
Restes à réaliser en recettes (Subventions)	+177 961,00 €
Restes à réaliser en dépenses	-5 535,18 €
Résultat théorique tenant compte des restes à réaliser	160 205,91 €

Madame le Maire a proposé à l'assemblée délibérante de ne pas procéder à une affectation de résultat de fonctionnement vers la section d'investissement dans la mesure où son déficit 2024 est largement couvert par des restes à réaliser en recette (+177 961) qui seront perçus en 2025.

Remarque : le résultat déficitaire s'explique par les dépenses relatives à la construction de la Maison pour Tous /Club House du Tennis qui ont été payées **avant le versement de la totalité des subventions, la récupération d'une partie de la TVA. (FCTVA).**

Pour information le FCTVA 2025 sera égal à **35 830 € (dont 33 376 € est pris en compte dans financement de la Maison pour Tous/Club House du Tennis).**

Pour 2026, la part des recettes relatives au FCTVA qui **concernera le financement de la Maison pour Tous /Club House du Tennis s'élèvera à 78 920 €.**

Soit une **recette totale FCTVA pour le projet de 112 296 €.**

L'excédent global 2023 comprenait le versement de l'emprunt qui a été utilisé en 2024 lors du paiement des factures aux entreprises de la Maison pour Tous/Club House du Tennis entre autres.

Certaines recettes non perçues et qui le seront en 2025 auraient dû venir impacter l'exercice 2024 notam-



ment le reliquat des subventions (177 961 €).

Le résultat global de l'exercice aurait alors été excédentaire de 165 743,70 € **avant les restes à réaliser en dépenses investissement de 5 535,18 € qui sont à payer en 2025.**

Les restes à réaliser en dépenses et en recette d'investissement 2025 viendront s'ajouter aux dépenses et recettes nouvelles de 2025.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

1 - ÉVOLUTION GÉNÉRALE DE 2022 À 2024

	2022	2023	Taux de progression 2022-2023	2024	Taux de progression 2023-2024
Dépenses	549 677,61 €	586 704,77 €	+6,73 %	592 030,08 €	+0,91 %
Recettes	558 088,49 €	587 776,64 €	+5,32 %	609 931,84 €	+3,77 %
Résultat de l'exercice	8 410,88 €	1 071,87 €	-87,26 %	17 901,76 €	+1 570,14 %
Résultat reporté 2023	198 288,10 €	223 056,93 €	+12,49 %	224 128,80 €	+0,48 %
Résultat après report*	223 056,93 €	224 128,80 €	0,48 %	242 030,56 €	+7,99 %

*L'excédent constitue un fonds de roulement qui représentera une inscription en recette de fonctionnement au budget 2025.

2 - ANALYSE PAR CHAPITRE ENTRE 2023 ET 2024

> RECETTES	Taux de progression 2021/2022 Pour mémoire	Réalisé 2023		Réalisé 2024		Taux de progression 2023/2024
		Montant	Part proportionnelle	Montant	Part proportionnelle	
13 - Atténuation de charges	-34,82 %	5 437,77 €	0,93 %	4 266,85€	0,70 %	-21,53 %
70 - Produits de services	+7,00 %	80 973,51 €	13,78 %	89 403,72 €	14,66 %	+10,41 %
73 – Impôts et taxes	+4,45 %	409 177,37 €	69,61 %	430 420,22€	70,57 %	+5,19 %
74 - Dotations et participations	+13,57 %	60 288,76 €	10,26 %	59 621,28 €	9,78 %	-1,11 %
75 - Autres produits de gestion courante	+52,97 %	26 899,23 €	4,58 %	26 219,77 €	4,29 %	+2,53 %
77 -Produits exceptionnels (chapitre supprimé en M57)	-57,14 %	5 000,00 €	0,85 %	0,00 €	0 %	
Totaux		587 776,64 €	100 %	609 931,84 €	100 %	



Observations :

• Chapitre 013 (-21,53%) :

Correspond aux remboursements des charges salariales des agents en situation de congé maladie, perçus par la mairie dans le cadre de son adhésion pour sa couverture par assurance statutaire au contrat groupe du CDG31.

• Chapitre 70 (+10,41%) :

Il s'agit des produits de services proposés par la mairie et un reversement par le Sicoval en lien avec la subdélégation de la gestion des eaux pluviales conservée par la commune.

• Chapitre 73 (+5,19 %) :

Cette hausse s'explique par la hausse du produit des impôts locaux due à la fois par la modulation automatique des évolutions des bases servant au calcul de l'impôt appliquées par l'état et l'augmentation du taux des taxes foncières votés par le conseil en 2024.

A contrario, la recette au compte 73223 « fond départemental » pour 39 759,22 € versée par le Conseil Départemental (pour mémoire en 52 414,37 € en 2023) est en baisse de 24,14 %.

- *Imputation 73111 : Impôts directs (+10,76 %)* : Augmentation due à la fois par la modulation automatique des évolutions des bases (3,6 %) servant au calcul de l'impôt appliquées par l'état et l'augmentation du taux des taxes foncières votés par le conseil en 2024.

- *Imputation 73212 : Dotation de solidarité communautaire (DSC)* : Elle est versée à la commune par le Sicoval. Son montant est stable.

- *Imputation 73223 : Fonds départemental DMTO* : (-24,14 %)

Recette reversée par le Département sur les droits de mutation précédemment imputée au chapitre 74.

• Chapitre 74 (-1,11%) :

Diverses recettes émanant de l'Etat.

- *Imputation 74111 : Dotation forfaitaire* : (-1,35 %)

- *Imputation 74118 : Participations Etat* : (-44,21 %)

Il s'agit de la subvention versée par l'Etat et relative au PEDT en lien avec le temps périscolaire. En 2023, une régularisation des années antérieures avait été effectuée.

Ainsi que la participation de l'Etat pour l'organisation des élections (382 €).

- *Imputation 742 : Dotation aux élus locaux* : un reversement de l'Etat pour participer aux indemnités de fonction versées (3 320 € en 2024 contre 3 284 € en 2023).

• Chapitre 75 (+2,53 %)

Ce chapitre regroupe deux natures comptables :

- *Imputation 752 : Revenus des immeubles* (-71,29 %)

Il s'agit essentiellement de la location de la salle des fêtes. Une baisse des locations a été constatée sur 2024.

- *Imputation 75888 : Produits divers de gestion courante* : (+18,60 %)

Il s'agit essentiellement du remboursement par le SIEMCA (syndicat intercommunal de l'école maternelle) des frais annuels des agents administratifs et techniques de Goyrans. Ainsi que le remboursement de sinistres par l'assurance de la mairie. Il s'agit également du remboursement effectué par le prestataire de l'ALAE (à partir de septembre) des salaires des agents mairie mis à la disposition de l'ALAE sur le temps périscolaire.



> DÉPENSES

	Taux de progression 2022/2023	Réalisé 2023		Réalisé 2024		Taux de progression 2023/2024
		Montant	Part proportionnelle	Montant	Part proportionnelle	
011 - Charges à caractère général	+0,84 %	162 984,61 €	27,87 %	193 761,31 €	32,73 %	+18,88 %
012 - Charges de personnel	+1,13 %	224 389,54 €	38,38 %	197 710,92 €	33,40 %	-11,89 %
65 - Autres charges de gestion courante	+21,77 %	164 372,58 €	28,11 %	159 067,19 €	26,87 %	-3,23 %
014 - Atténuation de produits (dont AC Sicoval)	-48,02 %	17 634,00 €	3,02 %	29 295,00 €	4,95 %	+66,13 %
66 - Charges financières	+683,73 %	4 434,04 €	0,76 %	4 909,72 €	0,83 %	+10,73 %
67 - Charges exceptionnelles		0,00 €		0,00 €		
042 - Dotation aux amortissements	206,61 %	12 890,00 €	2,20 %	7 285,94 €	1,23 %	-43,48 %
Totaux		549 677,61 €	100 %	592 030,08 €	100 %	

Observations :

• **Chapitre 011 (+18,88 %) : charges à caractère général.** Ce chapitre concerne le fonctionnement général de la structure.

Une **politique de rationalisation des dépenses** est toujours une priorité dans la gestion du budget de la commune. La hausse constatée est essentiellement due au paiement des factures concernant la mise en place de l'ALAE à compter de septembre (3 737 € par mois). Une partie de cette dépense est reversée en recette par le prestataire compte-tenu du remboursement des rémunérations des agents mairies mis à disposition de l'ALAE. Le combustible (gaz) a augmenté de 59,43 %.

Le coût de l'énergie reste stable.

Une augmentation concernant l'achat de fournitures diverses (+289 %) s'explique par l'achat de différentes fournitures compte-tenu du travail fait en régie par les agents techniques qui est beaucoup plus important qu'en 2023. Ceci permet de ne moins faire appel à des entreprises extérieures.

Une assurance dommage ouvrage construction due en un seul versement sur une année (6 543 €).

Une prestation de service relative au service d'archivage, nouvelle mission proposée par le Sicoval a été réalisée. Ceci a permis de mettre à hauteur tout l'archivage de la commune (sauf l'urbanisme qui sera effectué en 2025) par une prestation réalisée par des archivistes professionnels.

Le paiement de la taxe d'aménagement pour la Maison pour Tous de 5 827 € vient également impacter ce chapitre (ce montant fait l'objet d'une recette d'investissement que perçoit la commune comme pour toutes constructions sur le territoire).

• **Chapitre 012 (-11,89 %) : coûts salariaux.**

Il s'agit d'un des postes de dépenses important soit 33,40 % des dépenses totales de fonctionnement.

Cette année, on note une diminution importante de la rémunération des titulaires (-23,65 %) due au départ de la secrétaire de mairie par voie de mutation et qui n'a pas pu être remplacée en 2024 compte-tenu de la technicité du poste en matière de gestion de comptable publique.



En conséquence, après une formation pour une prise en main du logiciel finances, Madame le Maire a pris en charge le traitement de la comptabilité de la mairie et du SIEMCA.

Ceci a permis une économie pour la commune pendant 7 mois d'environ 23 900 € sur la masse salariale.

La rémunération des non titulaires est en augmentation de 18,91 %. Ceci s'explique par le renfort de l'équipe technique avec le recrutement d'un contractuel en cours d'année et des contrats ponctuels afin de compléter l'équipe lors de situation particulière.

• Chapitre 014 (+66,13 %) : Atténuations de produits

Il s'agit :

- **De l'attribution de compensation (AC) du Sicoval** qui est négative pour goyrans et constitue donc une dépense de 24 416 €.

L'AC varie en fonction des interventions nécessaires sur la voirie et sur les prestations du Sicoval en matière d'appui technique en urbanisme.

- **Du fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC)** : 4 879 € une baisse par rapport à 2023 (6 607 €) soit -126,15 %. Le fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) **consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées.**

Contribution	Réalisé 2023	Réalisé 2024
SIEMCA	82 500 €	81 905 €
SMRAD (Décharge Drémil Lafage)	2 200 €	2 200 €
SDEHG	5 000 €	4 834,19 €

La contribution versée au SIEMCA est calculé en appliquant différents critères et notamment le nombre d'enfants de chaque commune et le nombre de la population.

Subventions aux associations du village :

	Versé en 2023	Versé en 2024
A.P.E.	450 €	500 €
Chasse ACCA	300 €	400 €
Comité des fêtes	2 000 €	2 000 €
La boule du vent d'Autan	300 €	0 €
TGV	800 €	800 €
Friendship	0 €	500 €
Itinerrances	400 €	400 €

Ce chapitre concerne également la dépense liée aux indemnités des élus versées pour l'année 2024 au regard des pourcentages votés en conseil en 2020 et 2021. Je rappelle que trois indemnités sur quatre sont versées en ce qui concernent les 4 adjoints.

Il concerne aussi le versement au SDIS (syndicat départemental d'incendie et de secours inscrit au 6553 pour 19 000 €.

• Chapitre 66 : (+10,73 %) : charges financières

Intérêts générés par l'emprunt contracté pour la construction des cours de tennis en 2009 qui se termine en 2024 et ceux correspondant au démarrage du prêt contracté pour la Maison pour Tous /Club House du



Tennis. Pour mémoire il s'agit d'un prêt à taux fixe à 1,95 % qui permet d'importantes économies pour le budget communal au regard du niveau des taux avoisinant encore aujourd'hui les 4 % et ce depuis fin 2022.

• Chapitre 040 (-43,78 %) : dotation aux amortissements

Cette dotation est impactée par les renouvellements d'équipements opérés antérieurement : l'amortissement de l'exercice 2023 prend en compte les investissements effectués en 2022.

Une recette en investissement est équivalente.

SECTION D'INVESTISSEMENT

1 - ÉVOLUTION GÉNÉRALE DE 2022 À 2024

	2022	2023	Taux de progression 2022/2023	2023	Taux de progression 2023-2024
Dépenses	104 839,36 €	251 769,63 €	+140,15 %	644 927,20 €	+156,15 %
Recettes	416 677,22 €	212 160,81 €	-49,08 %	275 884,39 €	+30,04 %
Résultat de l'exercice 2024	307 837,86 €	-39 608,82 €		-361 042,41 €	
Résultat reporté 2023	88 593,86 €	396 431,72 €		356 822,90 €	
Résultat 2024 après report	396 431,72 €	356 822,90 €		-12 219,91 €	

Il est important de souligner que certaines recettes non perçues et qui le seront en 2025 auraient dû venir impacter l'exercice 2024 notamment le reliquat des subventions de la Maison pour Tous/Club House du Tennis (**177 961 €**).

Le résultat global de l'exercice aurait alors été excédentaire de **165 743,70 € avant déduction des RAR dépenses investissement de 5 538,18 € qui seront à payer en 2025**.

Ces subventions sont portées en reste à réaliser en recette d'investissement 2025 et viendront s'ajouter aux recettes nouvelles de 2025.

Les restes à réaliser en dépenses sont portés en reste à réaliser en dépense d'investissement et viendront s'ajouter aux dépenses nouvelles 2025.

2 - RECETTES

Les recettes sont essentiellement composées par :

- La taxe d'aménagement liée à l'urbanisme et les permis de construire déposés
- Les amortissements
- Le FCTVA (fonds de compensation de la TVA) : il s'agit de la récupération de la TVA à hauteur de 16,404 % du montant TTC des achats.

Les investissements 2024 relatifs à la Maison pour Tous/Club House du Tennis auront un effet sur le budget 2026 puisque la base du calcul du montant à récupérer sur l'année est égale aux investissements N-2.

Ceci sera pris en considération dans le coût global du projet.

- Les subventions perçues au titre des investissements faits en 2023 et 2024 pour certains dossiers : 229 008,65 € (dont 144 009 € au titre de la Maison pour Tous/Club House du Tennis).

3 - DÉPENSES

Les dépenses sont caractérisées, notamment, par les points suivants :

- Remboursement du capital d'emprunt 106 038,61 €. Il faut noter que le prêt relais pour un montant de 96 000 € a été remboursé en 2024.



- Frais d'études 21 978,55 € toujours liés au projet de la Maison pour Tous/Club House du Tennis.
- Frais d'études liés à la modification du PLU : 5 473,00 €
- Immobilisations corporelles pour 511 241,04 € (dont une partie pour la construction Maison pour Tous/Club House du Tennis (496 460,99 €).

Toutes les acquisitions ont fait l'objet de subventions qui ont été perçues en 2024 ou le seront en 2025.

UNE RÈGLE DE BASE : Tout investissement n'est engagé que si la subvention est accordée et notifiée.

SYNTHÈSE DE LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MAIRIE

Les Budgets relatifs aux 2 exercices précédents peuvent être caractérisés par les données financières suivantes :

	2023	2024
Section Fonctionnement		
Budget Primitif	768 000,00 €	793 920,00 €
Dépenses réalisées	586 704,77 €	592 030,08 €
Recettes réalisées	587 776,64 €	609 931,84 €
Résultat global de clôture	224 128,80 €	242 030,56 €
Reprise du résultat du CCAS	Néant	8 688,39 €
Résultat global final	224 128,80 €	250 718,95 €
Section Investissement		
Budget Primitif	1 035 345,00 €	1 310 450,00€
Dépenses réalisées	251 689,63 €	644 927,20€
Recettes réalisées	212 160,81€	275 884,39 €
Résultat global de clôture	356 822,90 €	-12 219,91 €
Reste à Réaliser recettes	0,00 €	177 961,00 €
Reste à Réaliser dépenses	0,00 €	5 538,18 €
Résultat global théorique en tenant compte des restes à réaliser en recettes et en dépenses	356 822,90 €	160 205,91 €

Le résultat de fonctionnement sera maintenu dans sa totalité en section de fonctionnement et fera l'objet d'une inscription en recette de fonctionnement dans le budget 2024.

● APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2025

Le budget de la mairie est structuré en un budget principal établi en Fonctionnement et en Investissement ayant trait à la gestion générale de la Mairie

Ce budget est donc construit sur la base de la norme M57.

Madame le Maire a pris l'avis d'un conseiller de la Direction Générale des Finances Publiques afin de lui soumettre le projet du budget qu'elle a préparé et notamment les inscriptions relatives à la section d'investissement.

DONNÉES GÉNÉRALES

Le Budget Primitif (BP) 2025 a été établi en incluant les résultats 2024 et fait suite à l'approbation du compte administratif et du compte de gestion du budget 2024.

Les volumes globaux en dépenses et recettes sont caractérisés comme suit :



	BP 2023	BP 2024	Progression 2024/2023	BP 2025	Progression 2024/2023
Fonctionnement	768 000,00 €	793 920,00 €	+3,37 %	874 131,00 €	+10,10 %
Investissement	1 035 345,00 €	1 310 450,00 €	+26,57 %	442 751,00 €	-66,21 %

Remarque :

- les dépenses de fonctionnement tiennent compte d'un surplus de recettes de **178 200 €** qui viennent impacter les prévisions de certaines dépenses augmentées **pour respecter le principe de l'équilibre de la section.** (pour mémoire 117 002 € en 2024)

- les dépenses d'investissement tiennent compte d'un surplus de recettes de **174 065 €** qui viennent impacter les prévisions de certaines dépenses augmentées **pour respecter le principe de l'équilibre de la section.** (pour mémoire 27 380 € en 2024).

Les comptes des dépenses imprévues dans les deux sections ont été supprimés en M57.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

1 - RECETTES

• Reprise du résultat de fonctionnement (compte 002)

La reprise du résultat de fonctionnement 2024 est intégrée dès le budget primitif et représente une recette de fonctionnement de **242 030,56 €** augmentée de **8 688,39 €** (excédent du budget CCAS supprimé à la demande de la Trésorerie Générale) soit **250 718,92 €**.

En 2024, le résultat reste très largement positif par rapport à 2023. Ceci toujours grâce à une rationalisation et maîtrise des dépenses et malgré une hausse de certaines dépenses de fonctionnement due au contexte économique.

• Produits de services / Dotations et participations (chapitre 70 et 74)

- **Le chapitre 70** correspond au produit de services de la mairie. Il s'agit des produits liés aux facturations de services par la commune (cantine par exemple). Une recette a été intégrée pour prendre en compte les recettes obtenues lors de l'organisation d'événements portés par la mairie dans le cadre de sa mission Culture. La recette concernant le droit de place pour le marché. Les recettes de garderie ne sont plus encaissées dans le budget communal depuis la mise en place de l'ALAE car encaissées directement par le prestataire.

Ce chapitre concerne divers remboursements comme les repas maternelles payés par la mairie et remboursés par le budget du syndicat de l'école maternelle.

- **Le chapitre 74** correspond essentiellement à des dotations perçues de l'Etat.

Notamment, la dotation globale de fonctionnement (DGF) qui est annexée à l'effort fiscal de la commune. Compte-tenu du contexte national notamment les difficultés financières de l'Etat, pour Goyrans, elle fait l'objet d'une diminution (29 142 € perçus en 2024 contre 24 480 € annoncés pour 2025).

La dotation élu local a été maintenue au même niveau qu'en 2024 soit 3 322 €.

La dotation de péréquation est en légère augmentation par rapport à 2024 de 1 000 € en passant à 17 000 €.

La subvention de fonctionnement relative au fonctionnement du tiers lieu Maison pour Tous a été votée en commission permanente à hauteur de 12 000 € pour l'année 2025 et elle est inscrite au budget.

• Impôts et taxes (chapitre 73)

- **La Compensation pour perte de taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de publicité foncière**

Après information prise auprès de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) et compte-tenu du contexte financier difficile rencontré par le Conseil Départemental, l'inscription 2025 correspond à 80 % du produit encaissé en 2024 soit 29 400 € (réalisé 2024 : 39 759 €).



- Ce chapitre concerne également le produit de taxes foncières locales.

Cette année, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter le taux communal des taxes foncières.

Pour mémoire, ci-dessous l'évolution des taux pour Goyrans des six années du mandat :

2020			2021			2022			2023			2024			2025		
taux évolution 2020 /2019	TFB	TFNB	taux évolution 2021 /2020	TFB	TFNB	taux évolution 2022 /2021	TFB	TFNB	taux évolution 2023 /2022	TFB	TFNB	taux évolution 2024 /2023	TFB	TFNB	taux évolution 2025 /2024	TFB	TFNB
0 %	32,57 %	63,60 %	0 %	32,57 %	63,60 %	5 %	34,20 %	66,78 %	0 %	34,20 %	66,78 %	3 %	35,23 %	68,78 %	0 %	35,23 %	68,78 %

L'Etat, dans sa loi de Finances, prévoit une augmentation de l'assiette de l'impôt par la modulation réglementaire des bases (1,7 % en 2025 contre 3,90 % en 2024). Le taux de revalorisation des bases est plus faible qu'en 2023 et 2024.

Cela s'explique par le ralentissement de l'inflation.

Le produit attendu pour 2025 sera de 347 621 € (montant communiqué par les services de l'Etat).

Pour information, le Sicoval n'augmente pas le taux des ménages comme en 2024.

- La dotation de solidarité communautaire (DSC) est stabilisée à 50 647 €.

• Produits de gestion courante (Chapitre 75)

Ce poste concerne le remboursement par le SIEMCA (imputation 75888) de la mise à disposition du secrétariat de mairie et des agents techniques.

Ce chapitre concerne également le produit des locations, notamment celles de la salle des fêtes.

Cette année, une recette est inscrite relative au remboursement des salaires des agents mis à disposition sur le temps périscolaire ALAE (21 111 €).

Une recette de 1 300 € est prévue au compte 756 « libéralités reçues ». Elle concerne comme chaque année :

- un reversement annuel **d'un montant de 300 € versé par Madame le Maire** au profit de la coopérative de l'école élémentaire. Cette somme est également inscrite en dépense de fonctionnement pour matérialiser le versement à la coopérative afin de participer au voyage scolaire des enfants.
- un reversement annuel **d'un montant de 1 000 € versé par Madame le Maire afin de participer aux projets liés au lien social**. Ce versement sera versé dans le budget communal dans la mesure où le budget du CCAS est supprimé à compter de 2025.

2 - DÉPENSES

• Masse salariale (chapitre 012)

Les dépenses en fonctionnement sont toujours essentiellement impactées par la masse salariale.

Pour le budget 2025, la prévision inscrite tient compte de l'évaluation des salaires des agents de mairie actuels (d'un adjoint administratif contractuel à 20 heures, les rémunérations des adjoints techniques de l'école élémentaire et du service technique et la prévision de renforts éventuels).

Une augmentation de la valeur faciale des titres restaurant de 6,50 € à 7,50 € en faveur des agents communaux sachant que la prise en charge par la commune est de 50 %.

De plus, il est pris en compte l'attribution du régime indemnitaire aux agents contractuels qui n'en bénéficiaient pas.

Le compte 6470 a fait l'objet d'une prévision de 53 460 € qui correspond à une dépense « non affectée » qui fait office de « réserve » suite à la répartition du surplus des recettes de fonctionnement dans les différents chapitres des dépenses de fonctionnement (*voir ci-dessous).



• Fonctionnement général de la structure

Dépenses récurrentes

Le fonctionnement général de la structure est intégré dans des conditions quasiment identiques d'une année à l'autre, en prenant en compte une évolution de coûts.

Le compte 6042 "prestations de services" prévoit le montant payé par la commune au titre des repas de la cantine. Pour mémoire, une recette est encaissée par une refacturation vers les familles.

Le compte 611 « contrat de prestations de services » concerne notamment les dépenses liées à l'ALAE (43 171 €), les factures des déchets.

Le compte 6156 « maintenance » concerne entre autres le paiement de la location des copieurs pour lesquels le coût est imputé dorénavant en totalité sur cette imputation à la fois pour la maintenance et pour la location contrairement à ce qui était fait précédemment.

Le compte 618 a fait l'objet d'une prévision de 53 460 € qui correspond à une dépense « non affectée » qui fait office de « réserve » (*voir ci-dessous).

L'exécution du budget continuera à tenir compte d'une rationalisation des dépenses et d'une pratique d'une mise en concurrence systématique.

Les contributions aux organismes de regroupements (imputation 65561) sont inscrites. Elles supportent 41 % d'augmentation par rapport au montant réalisé de 2024. Cette augmentation est due à la prise en compte :

- d'un montant qui est versé au Syndicat Départemental d'Electricité de la Haute-Garonne (SDEHG) et qui correspond au devis de réparation des poteaux des tennis sachant que 50 % sera pris en charge par le syndicat soit 14 657 € (le SDEHG a pris en charge 11 595 €). La fédération de tennis devrait participer à hauteur de 2 000 €.

La réparation des éclairages victimes du vol de cuivre a fait l'objet d'une facture à payer de 9 920 € (l'assurance de la commune remboursera une partie de ces frais déduction faite d'une franchise de 250 €).

- d'une augmentation de 11,36 % de la contribution versée au SIEMCA essentiellement due par le reste à charge du SIEMCA pour l'ALAE qui impacte la participation des communes.

Contribution	Montant prévu en 2025
SIEMCA	91 760 €
SMRAD	2 100 €
Aureville-Vigoulet-Auzeville (mutualisation broyeur)	1 520 €
Haut-garonne environnement (HGE)	1 661 €
SDEHG	29 000 €
TOTAL 65561	126 091€

Indemnités des élus (imputation 65311) :

Conformément à la loi n°2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique (article 92-2° et 92-3) avec pour objectif, tel que formulé par le gouvernement, de notamment « reconnaître l'importance de l'engagement des élus et leur rôle essentiel », les indemnités de fonction du maire et des adjoints régis par les articles L.2123-20 et article L.2123-2-1

Le calcul de l'enveloppe globale s'effectue par l'application des taux prévus par la loi.

Pour rappel, le nombre d'adjoints a été réduit à 3.

La contribution au Service Départemental d'incendie (6553) a été inscrite à hauteur de 19 000 € à hauteur du réalisé 2024.



Subvention aux associations (compte 65748)

Les subventions annuelles au bénéfice des associations demandées s'élèvent à :

	Voté en 2024	Montant voté en 2025
A.P.E.	500 €	400 €
Chasse ACCA	400 €	500 €
Comité des fêtes	2 000 €	3 000 €
TGV	800 €	800 €
Itinérances	400 €	500 €
La boule au vent d'Autan	0 €	400 €
Association Maison pour Tous	Néant	1 000 €

Une discussion a été mise au débat pour déterminer les montants retenus.

Une nouvelle demande concernant l'association Maison pour Tous a été prise en compte.

Subvention CCAS et coopérative scolaire (compte 65738)

- **CCAS** : à la demande de la Trésorerie Générale, le budget du CCAS est intégré dans le budget communal.

Le résultat du budget sera intégré dans le budget et identifié pour être utilisé pour le lien social.

Comme précisé plus haut, pour ce qui concerne 2025 le reversement personnel de 1 000 € effectué par Madame le Maire sera fléché pour être affecté au lien social.

- **Coopération scolaire (800 €)** : le montant habituel de 500 € voté qui est augmenté **de 300 € par le reversement effectué par Madame le Maire et ceci afin de participer aux actions des enseignantes de l'école élémentaire et plus précisément au voyage scolaire.**

Le compte 65888 a fait l'objet d'une prévision de **35 640 €** qui correspond à une dépense « non affectée » qui fait office de « réserve » (*voir ci-dessous).

Les intérêts de l'emprunt (3 596 €) (imputation 66111) correspondent à l'emprunt contracté en 2022 pour le prêt affecté à divers investissements et pour la construction de la Maison pour Tous/Club House du Tennis.

Pour mémoire, le prêt relais contracté pour la Maison pour Tous/Club House du Tennis a été remboursé en 2024.

L'emprunt a été signée avec des conditions plus que favorables qui a permis d'effectuer des économies importantes sur le budget communal puisqu'il s'agit d'un emprunt à taux fixe à 1,95 %. Les taux fixes avoisinent encore aujourd'hui les 3,5 %.

Le compte 673 a fait l'objet d'une prévision de 35 640 € qui correspond à une dépense « non affectée » qui fait office de « réserve ». (*voir ci-dessous)

Dotation aux amortissements (compte 681)

Cette dotation est calculée sur la base des acquisitions en Investissement de l'année n-1. Elle représente, pour l'année 2025, 6 970 €.

Sur ce chapitre il a été prévu un montant de 170 € pour faire face à des opérations comptables liées aux dépréciations de provisions.

• Équilibre de la section*

Le surplus des recettes de fonctionnement et des dépenses de fonctionnement après avoir affecté les besoins s'élève à **178 200 €** (117 002 € en 2024).

La répartition de ce reliquat est effectuée de la façon suivante pour éviter de surévaluer le besoin en dépense et avoir une vision sincère des besoins en prévisions :

Prévision pour dépenses non affectées faisant office de réserve soit **178 200 €** : cette somme est dispatchée en dépenses non affectées sur des besoins identifiés sur les chapitres ci-dessous :



- 011 sur l'imputation 618 pour 53 460 €
- 012 sur l'imputation 6470 pour 53 460 €
- 65 sur l'imputation 65888 pour 35 640 €
- 67 sur l'imputation 673 pour 35 640 €

Ceci parce-que le compte des dépenses imprévues ne peut plus être utilisé dans la norme comptable M57.

EN SECTION D'INVESTISSEMENT

1 - RECETTES

Les recettes en Investissement restent par nature peu diversifiées et peu importantes.

- **FCTVA (Fonds de compensation de la TVA)**

L'établissement bénéficie d'un FCTVA assis sur les dépenses réalisées en 2023 et relevant de la section Investissement. Il est évalué à 35 380 €. Il représente 16,404 % du montant TTC des acquisitions 2023. Le montant tient compte d'une partie des factures payées et liées à la construction de la Maison pour Tous/ Club House du Tennis pour 33 376 €.

- **Taxe d'aménagement**

Cette taxe a été prévue de manière minimaliste (soit un montant de 25 000 €). Elle est liée aux permis de construire qui seront déposés en 2025.

- **Amortissements et dépréciation des provision**

Les recettes d'amortissement ont été intégrées par application des rythmes d'amortissement applicables, pour un montant de 6 970 €.

- **Subventions**

Inscription des subventions déjà notifiées et des futures subventions à déposer en lien avec les nouvelles inscriptions de dépenses au budget :

- Inscription des subventions en reste à réaliser correspondant aux subventions notifiées en 2024 mais non perçues 279 521€.
- Subventions en cours de demande à différentes structures (ETAT, CD31, RÉGION, ANSES, CAF).

- **Opération Patrimoniale**

Afin d'intégrer les frais d'étude suivis de travaux dans le compte 203, il convient de prévoir une recette d'investissement au chapitre 041 pour 65 880€. Une prévision correspondante est faite en dépense d'investissement.

- **Produit des cessions d'immobilisation**

En lien avec la vente du terrain communal au centre du village une recette de 30 000 € doit être inscrite au chapitre 024.

2 - DÉPENSES

- **Remboursement du capital d'emprunt**

Le remboursement du capital d'emprunt pour 2025 a été pris en compte en totalité (8 600 €). Il concerne l'annuité de l'emprunt lié à la construction de la Maison pour Tous/Club house du tennis contracté en 2022. C'est le seul prêt qui reste à rembourser puisque celui de la réhabilitation du tennis s'est terminé en 2024.

A compter de 2025, l'endettement de la commune est faible avec le remboursement de ce seul emprunt.

- **Opération patrimoniale**

Afin d'intégrer les frais d'étude suivis de travaux il convient d'effectuer une opération comptable d'ordre budgétaire par une dépenses au compte 2131, il convient de prévoir une dépense d'investissement au chapitre 041 pour 65 880 €. Une prévision correspondante est faite en recette d'investissement.



• Équipements divers, maintenance du bâtiment, matériels techniques...

L'année 2025 tient compte d'une prévision d'investissements incontournables comme le changement de chauffage à l'école, la réparation de l'aire de jeux.

Des projets complémentaires ont été inscrits en prévision à ce stade comme le city stade, des équipements de la salle des fêtes (**la réhabilitation des murs passe en section de fonctionnement**). L'acquisition d'une borne incendie et des réserves pour du mobilier, du matériel technique sont intégrés.

Leur faisabilité sera effective en 2025 qu'après avoir la certitude de l'attribution des subventions et l'étude de faisabilité.

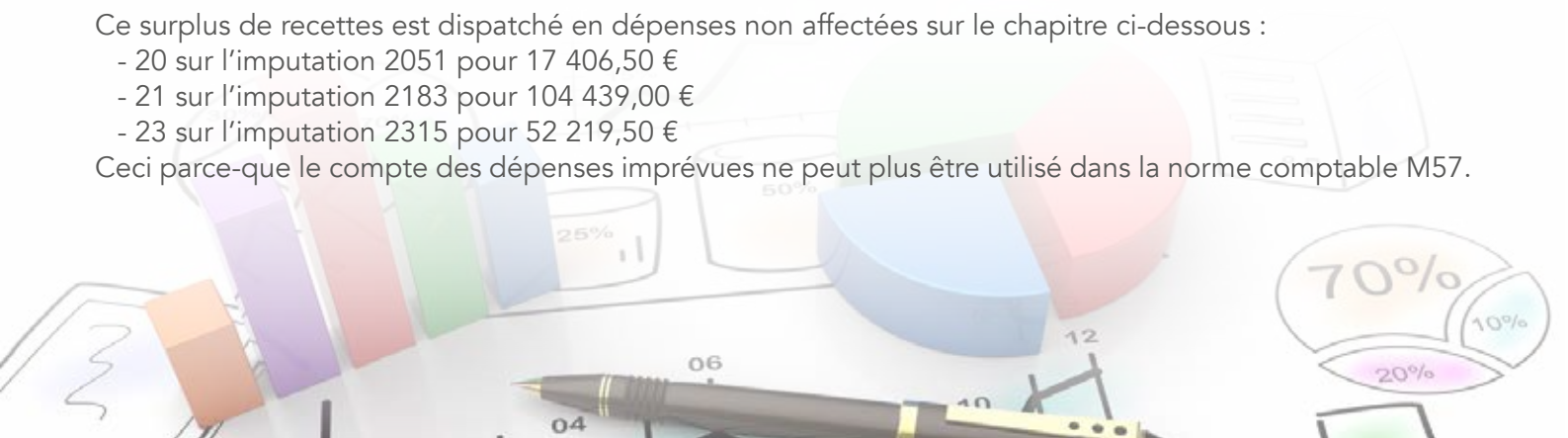
• Équilibre de la section

La différence entre les recettes d'investissement et les dépenses d'investissement réelles s'élève 174 065 € (27 380 € en 2024). Le montant est inférieur car des investissements plus conséquents ont été intégrés afin de les afficher sans pour autant voir leur réalisation sur cette année. Ils pourront être reportés sur le budget suivant ainsi que les subventions correspondantes.

Ce surplus de recettes est dispatché en dépenses non affectées sur le chapitre ci-dessous :

- 20 sur l'imputation 2051 pour 17 406,50 €
- 21 sur l'imputation 2183 pour 104 439,00 €
- 23 sur l'imputation 2315 pour 52 219,50 €

Ceci parce-que le compte des dépenses imprévues ne peut plus être utilisé dans la norme comptable M57.



ÉQUIPE MUNICIPALE

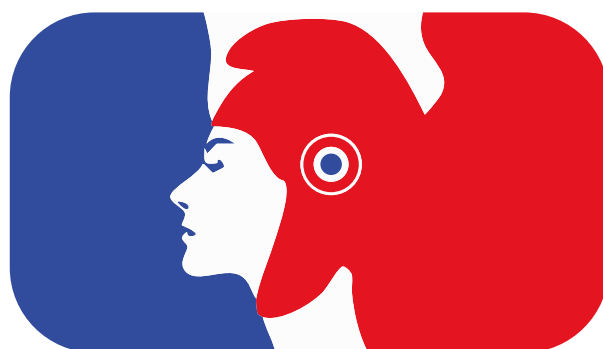
Réorganisation et modification du nombre d'adjoints passant de 4 à 3 avec désignation d'un nouvel adjoint

Lors du Conseil Municipal du 31 mars dernier, il a été approuvé une réorganisation de la Municipalité avec la modification du nombre d'adjoints (3 au lieu de 4), ainsi que la nomination d'un nouvel adjoint. Cette nouvelle organisation est effective **depuis le 1^{er} avril 2025**.

Repositionnement des adjoints et élection d'un nouvel adjoint

- **Denis VAILLANT** en qualité de 1^{er} adjoint, en charge des délégations suivantes : urbanisme et travaux
- **Anne-Claire CAMAIN** en qualité de 2^e adjoint, en charge des délégations suivantes : relation avec les écoles et les administrations

- De nommer **Corinne LACOSTE** en qualité de 3^e adjoint, en charge des délégations suivantes : le lien social, les rapports avec les associations, la communication et la culture





SUPPORTS DE COMMUNICATION

La communication vers la population est une de nos priorités et nous faisons en sorte que vous soyez informés en toute transparence sur différentes thématiques. Mais aussi alerter sur des situations particulières et inviter à différents événements.

Aussi, par cet article nous vous rappelons les différents supports utilisés :

- **Le nouveau site internet** réalisé sur cette mandature pour vous donner accès à des informations sur le quotidien, les démarches, le village



- **L'application PANNEAUPOCKET** gratuite et accessible sur vos téléphones, tablettes et PC. Elle est gratuite et vous recevez des notifications sur votre téléphone par exemple afin d'être informés en temps réel et rapidement.

PanneauPocket est une application mobile qui permet aux collectivités de transmettre en temps

réel des alertes, actualités officielles locales et messages de prévention. L'administré met en favoris toutes les entités qui l'intéresse : les Communes et Intercommunalités qui l'entoure. A ce jour 910 smartphones ou tablettes ont installé l'application.

N'ATTENDEZ PLUS POUR ETRE RELIER AU FIL DE L'INFORMATION GOYRANAISE, INSTALLEZ L'OUTIL



- **Les informations municipales** distribuées en boîte aux lettres utilisées pour des informations importantes afin de s'assurer que l'ensemble des citoyens de Goyrans soient avertis.



Informations municipales

8 MAI 2025 - COMMÉMORATION DU 80^E ANNIVERSAIRE DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945

Le 8 mai 1945, date historique marque la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe.

La **commémoration** revêt une importance particulière pour tous. C'est l'occasion de rendre hommage aux soldats qui ont combattu pour notre **liberté**, mais aussi de se souvenir des civils qui ont souffert des atrocités de la guerre. C'est aussi un moment pour réaffirmer notre engagement envers les **valeurs** de tolérance, de solidarité et de **paix**.

Après la lecture du texte officiel par Madame le Maire, le dépôt de la gerbe au pied du monument aux morts, l'appel aux morts tombés pour la France, une minute de silence a été faite. Les personnes présentes ont été conviées à un moment convivial à la Maison pour Tous autour d'un apéritif offert par la Municipalité.





MAISON POUR TOUS : INAUGURATION

Ce dimanche 6 avril, la municipalité a officiellement inauguré la Maison pour Tous qui s'intègre dans le cadre historique préservé du centre du village.



**Véronique HAITCE, Maire
et le Conseil Municipal de Goyrans**

En présence de Madame la Sénatrice,
de Monsieur le Député de la 10^{ème} Circonscription,
des Représentants de l'État,
de la Région Occitanie,
du Conseil Départemental 31,
du Président de la Communauté d'Agglomération du SICOVAL,
de la Fédération de Tennis, financeurs du projet aux côtés de la Commune

ont le plaisir de vous inviter à l'inauguration de la « Maison Pour Tous »
190 chemin des Crêtes - 31120 Goyrans

Le Dimanche 6 Avril 2025 à 11 heures

À l'issue de la cérémonie, un buffet organisé par la Mairie vous sera servi.



Mairie de Goyrans
185 chemin des Crêtes - 31120 Goyrans
05 61 76 35 64 – mairie@goyrans.fr



L'événement a rassemblé plus de 120 personnes, parmi lesquelles des élus, des représentants associatifs, des administrés ainsi que l'architecte en charge du projet.

La cérémonie a été marquée par différents discours de la part des officiels et de Madame le Maire, soulignant l'importance de ce lieu comme symbole de dynamisme et de cohésion sociale, avec un focus financier sur le budget maîtrisé.

Véronique HAITCE a rappelé que la « Maison pour Tous », à peine terminée, fonctionnait déjà depuis octobre 2024, avec une première conférence animée par la Réserve Naturelle. Depuis, les expositions et animations se succèdent régulièrement.

Après la traditionnelle coupe du ruban et la visite guidée des locaux, les invités ont pu profiter d'un moment convivial autour d'un buffet local.





..... DISCOURS DE MADAME LE MAIRE

Véronique HAITCE

“ Madame la sous-préfète à la ville, secrétaire générale adjointe de la préfecture de la Haute-Garonne (Madame Barbara BALLA-VOISNE), Monsieur le Député (Jacques OBERTI), Madame la Sénatrice (Emilienne POUMIROL), Monsieur le Conseiller Régional (Laurent CHERUBIN), Madame et Monsieur les Conseillers Départementaux (Aude LUMEAU-PRECEPTIS et Bernard BAGNERIS), Monsieur le Président du Sicoval (Bruno CAUBET), Mesdames et Messieurs les Maires des communes voisines, mes chers collègues élus municipaux, chers invités, chers Goyranais.

C'est avec une immense fierté et une grande émotion que nous nous réunissons aujourd'hui pour inaugurer la Maison pour Tous de Goyrans. Un projet ambitieux inscrit dans notre programme électoral en 2020 qui voit enfin le jour et qui marque une étape essentielle.

Avant toute chose, je tiens, en mon nom et au nom de l'équipe qui m'entoure, à exprimer ma profonde gratitude à tous ceux qui ont rendu ce projet possible : Denis VAILLANT, 1^{er} Adjoint et Chef de projet pour la construction de ce bâtiment, le groupe de travail composé d'élus municipaux complété par des goyransais Gérard LACOSTE, Jean-Louis ROBERT et Jean-Michel BOUIN, le service technique de la Mairie, les entreprises partenaires (notamment l'entreprise locale PUEBELLO qui nous a permis d'équiper le bâtiment avec du carrelage de qualité sans surcoût) et tous les artisans. Mais aussi notre architecte Jean-Michel TERRIHA du cabinet ARCOSER, présent aujourd'hui, pour le sérieux de son travail et l'accompagnement qu'il a mené auprès des élus tout le long du chantier.

Sans oublier les associations et bénévoles qui œuvrent déjà quotidiennement aux côtés des élus pour assurer son bon fonctionnement.

C'est un bel exemple de travail en commun.

Je tiens à remercier chaleureusement tous nos financeurs et présents aujourd'hui : le Conseil Régional, la Fédération de tennis, l'État et le Conseil Départemental sans qui ce projet n'aurait pu voir le jour. Votre soutien financier et votre confiance en ce projet ont été déterminants pour la réalisation de cette infrastructure. Votre engagement à nos côtés témoigne de votre volonté de contribuer au développement des collectivités.

Remercier également tous ceux qui ont faits des dons notamment notre communauté d'agglomération le Sicoval pour le mobilier qui nous a été gracieusement donné.

L'inauguration de la Maison pour Tous n'est pas qu'un simple événement symbolique. C'est la concrétisation de l'ouverture d'un lieu d'accueil, d'un tiers-lieu ouvert à tous qui contribue déjà à l'amélioration de la qualité de vie dans notre commune.

Pourquoi avons-nous imaginé cet espace lors de notre programme électoral ?

Avant tout pour répondre à une attente du club de tennis de disposer d'un club-house mais tout en l'intégrant à un projet voulu plus large avec une dimension intergénérationnelle afin de créer également un nouvel espace moderne et fonctionnel, pour renforcer le lien social.

C'est un lieu pensé pour tous, pour aujourd'hui, mais aussi pour les générations futures.

Dès les premières étapes, nous avons souhaité que ce projet soit innovant, durable et à la hauteur des attentes de notre commune.

Nous avons mis un point d'honneur à utiliser des matériaux durables et respectueux de l'environnement, **à optimiser les coûts pour garantir une gestion responsable des finances publiques.**

Certains esprits chagrins ou volontairement polémiques ont eu l'occasion ici ou là de faire mine de s'offusquer du coût de cette construction. Et des chiffres ont circulé, sans lien avec la réalité.

Je tiens à rectifier très clairement les informations à ce sujet : les premiers estimatifs publiés n'auront permis qu'à déposer les demandes de subvention sur la base des premiers devis reçus en réponse au marché public.

Ces devis ont ensuite fait l'objet de lourdes négociations et de choix définitifs toujours dans le respect de l'enveloppe définie dans le budget.

Le coût de ce bâtiment est de 637 000 euros HT, cohérent avec son objet **et avec les contraintes de la réalisation d'un bâtiment public.** Il a été supporté à hauteur de **26 % par la Mairie.**

Aux subventions au titre de la construction du bâtiment vient s'ajouter une subvention pour aider au fonctionnement de ce tiers-lieu pendant 3 ans d'environ 11 000 € par an versée par le Conseil Départe-



mental dans le cadre de son programme tiers-lieu. Pour ce qui est du reste à charge, la commune a négocié de haute lutte en 2022 un prêt sur 20 ans à un **taux fixe de 1,95 %** auprès du Crédit Mutuel permettant des économies conséquentes pour le budget (les taux fixes actuels, déjà très haut en 2022, s'élèvent encore entre 3 et 4 % aujourd'hui).

C'est, à ce jour, le seul prêt détenu par la commune.

Au-delà de l'aspect purement financier, la Maison pour Tous est bien plus qu'un simple bâtiment :

- Elle participe indéniablement à la dynamisation la vie locale en offrant un espace moderne dédié aux arts et **aux rencontres intergénérationnelles** et témoigne de l'engagement de la mairie en faveur du développement culturel et du bien-être de tous.
- Elle intègre au rez-de-chaussée le club house conçu pour le TGV, association de tennis du village et **répond à une demande faite depuis de nombreuses années** par les responsables de l'association à disposer d'un espace convivial.
- Elle participe à la valorisation de notre territoire notamment sur le volet environnemental comme l'illustre le concours de la Réserve Naturelle Régionale (dont fait partie Goyrans), invitée à y prendre place via l'organisation de conférences et d'expositions permanentes.

La Maison pour Tous veut être un véritable carrefour de la vie de village.

Depuis le début de notre mandat, nous avons mis en œuvre plusieurs initiatives visant à améliorer la qualité de vie de nos concitoyens. La Maison pour Tous en est l'illustration parfaite. Nous sommes convaincus que ces moments de partage contribueront à créer une dynamique positive.

Mais la Maison pour Tous ne sera pas seulement un lieu de loisirs et de détente. Elle abritera également un espace de coworking permettant à nos concitoyens, mais pas que, de travailler dans un cadre agréable et convivial. Son ouverture est imminente. La Maison pour Tous est, à n'en pas douter, un projet inclusif qui vise à enrichir la vie associative et à offrir des infrastructures adaptées aux différentes activités des habitants afin que chacun puisse y trouver sa place.

Chers Goyranais et visiteurs, la réussite de ce projet repose sur la participation de chacun.

Je vous invite à vous approprier ce lieu et à en faire un véritable espace de vie et de partage.

Ensemble, nous pouvons transformer cette ambition pour qu'elle devienne notre réalité quotidienne.

Je vous encourage également à participer aux différentes animations qui y sont proposées. Votre engagement et votre participation sont essentiels pour faire vivre ce lieu et écrire son avenir.

Je tiens à exprimer notre profonde gratitude à la nouvelle association qui, aux côtés des élus, participe à l'animation de la Maison pour Tous.

Nous apprécions particulièrement l'implication de ses membres, qui donnent de leur temps et de leur énergie pour organiser des activités et des événements enrichissants pour tous.

Mais aussi, encore Un GRAND merci à toutes nos associations, à tous nos bénévoles qui donnent de leur temps et de leur énergie tous pour animer ce lieu.

Votre dévouement est un exemple inspirant.

Nous sommes convaincus que, grâce à vous tous, la Maison pour Tous sera le lieu que vos élus ont imaginé pour la commune.

Nous tenons à réaffirmer notre détermination à poursuivre nos efforts pour le bien-être de tous les habitants de Goyrans.

Merci à tous pour votre présence et votre soutien.

Que cette inauguration soit le point de départ d'une nouvelle aventure collective.

Car ce n'est pas un bâtiment qui fait un village, mais bien celles et ceux qui l'animent au quotidien.

Merci encore à toutes et tous pour votre engagement, et longue vie à la Maison pour Tous

Je déclare officiellement la Maison pour Tous inaugurée ! ”





..... MAISON POUR TOUS : RESTROSPECTIVES ET ZOOM

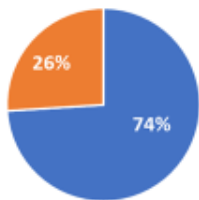


Chef de Projet
Denis Vaillant
1^{er} Adjoint



- L'ensemble des dépenses de la Maison pour Tous s'établit à **637 145 € HT** (montant certifié par la DGFIP)
- Subventions votées et en cours de versement par nos différents financeurs, ainsi que d'autres financements :

Financement Maison Pour Tous



■ FINANCEMENTS EXTERNES ■ MAIRIE

192 385 €

de l'Etat



226 834 €

du
Département



10 000 €

De la
Région



Fédération Tennis :

20 000€

Vente terrain
adjacent à la MPT :

30 000€

L'autofinancement de la municipalité (reste à charge) est couvert par un emprunt à taux fixe de 1,95 % sur 20 ans Ces montants ont été pris en compte dans l'établissement du budget de la commune.

..... AMÉNAGEMENT DE LA MAISON POUR TOUS

Nous tenons à remercier chaleureusement le Sicoval et les nombreux goyransais qui nous ont généreusement fait don de meubles, de vaisselles et de jeux. Grâce à votre soutien, notre espace s'enrichit d'un mobilier accueillant et d'animations conviviales qui profitent à tous.

Votre geste nous touche énormément et contribue à faire vivre un lieu chaleureux, vivant et ouvert à tous. Merci pour votre générosité et votre engagement à nos côtés !



Dons du Sicoval : 50 chaises, une grande enfilade de rangement, une table et chaises pour les enfants, une belle table ovale et une bibliothèque pour notre espace de coworking.

Dons de Goyransais : Vaisselles, Jeux, livres, de belles poteries de l'atelier de Goyrans.

Achats Mairie : Tables bistrot, tabourets bar, équipements divers.





Ouverture de l'espace coworking depuis le 22 avril
5 postes de travail et un petit bureau indépendant vous attendent !



LE COWORKING de la Maison pour Tous

NOUVEAU LIEU, NOUVELLE ÉNERGIE !

OUVERTURE DE VOTRE COWORKING

Le MARDI 22 AVRIL 2025



📍 au 190, Chemin des Crêtes – 31120 Goyrans
🕒 À partir de 9h00



PORTES OUVERTES le Jeudi 17 avril à 18h30

👁 Venez visiter et échanger autour d'un verre !

📅 **Gratuité pour votre 1^{er} jour de location**

👁 Venez tester, rencontrer, réseauter !

📞 **Infos & réservations :**

✉ mairie@goyrans.fr

☎ 05 61 76 35 64



Un espace de travail pensé pour vous :

- Télétravailleurs
- Entrepreneurs
- Etudiants
- Demandeurs d'emploi
- Autres

Ce que vous allez adorer :

- ✓ Cinq postes de travail
- ✓ Espaces lumineux & design
- ✓ Postes nomades et bureau fermé
- ✓ Espace détente & café à volonté
- ✓ Connexion internet par fibre et Wifi



Depuis le 22 avril, la Municipalité propose un espace de « coworking » qui va permettre aux télétravailleurs, indépendants, autoentrepreneurs, demandeurs d'emploi et étudiants, de sortir de chez eux pour échanger, réseauter avec leurs pairs tout en continuant à travailler.

L'espace de « coworking » est un « open espace » comportant cinq postes de travail avec bureaux et fauteuils et des connexions internet haut débit par fibre optique et Wifi. C'est de plus l'accès ponctuel à un bureau fermé pour permettre des réunions ou des conférences audio/vidéo. La salle est isolée du reste du bâtiment ou chacun pourra accéder pour la détente et partager autour d'un bon café.

L'ouverture du coworking a été autorisée par délibérations sur le contrat de location et sur les tarifs en Conseil Municipal du 10 avril dernier. Une information a été effectuée sur panneau-pocket et les réseaux sociaux, ainsi qu'une distribution d'un flyer dans toutes les boîtes aux lettres.



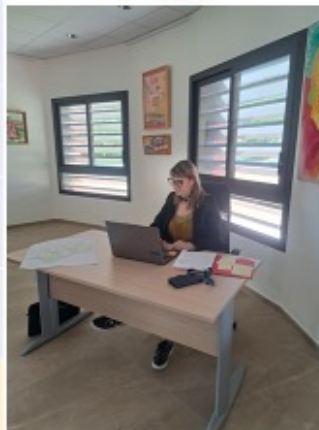
Renseignements au secrétariat de la mairie : mairie@goyrans.fr **Tél. :** 05 61 76 35 64
Réservations à l'adresse : coworkingMPT@goyrans.fr

Bonne nouvelle : pour nous aider dans le fonctionnement de ce bâtiment dans le cadre des développements des tiers lieux, le Conseil Départemental, réunit récemment en commission permanente, nous alloue une subvention de 12 000 € en 2025 qui pourra être reconduite en 2026 et 2027.



COWORKING

FORMULE	Particuliers Goyranais	Particuliers externes Entreprises
Journée	12 €	15 €
Demi-journée	7 €	
Semaine	50 €	75 €
Mois	100 €	150 €
Espace complet		75 €/journée
Tarif Etudiant majeur	Gratuit 30 jours/an	
Tarif Personne en recherche d'emploi	Gratuit 30 jours/an	



Une soirée porte ouverte a été organisée le 17 avril dernier, au cours de laquelle quelques Goyranais sont venus visiter et s'informer. Cédric, notre premier coworker s'est installé depuis le 22 avril pour une durée d'un mois. Nous lui avons demandé son retour d'expérience après 2 semaines d'installation :

Cédric peux-tu nous dire qui tu es, dans quel domaine tu travailles et pourquoi as-tu choisi de faire du coworking et nous donner tes premières impressions au bout de 2 semaines de pratique ?

Je suis Cédric Varenne, j'ai 46 ans et j'habite Goyrans depuis tout petit. J'ai monté ma boîte en développement en informatique « Osacris Studio ». Je fais de la modélisation 3D et solutions immersives. Pour exemple, j'avais organisé il y a deux ans une animation interactive permettant de visualiser l'impact de l'antenne chemin Badel, depuis plusieurs points de la commune.

J'ai tout mon matériel de travail chez moi, et j'avais envie de m'échapper un peu de mes grosses machines, de voir du monde. De me poser dans cet endroit calme et propice au travail. De plus, j'ai pu recevoir mes clients et profiter du coin espace convivial pour leur offrir un café. Les connexions informatiques sont top. J'espère avoir très bientôt des voisins de bureau !!!





URBANISME

MODIFICATION N°1 DU PLU

La modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme de Goyrans a été présentée dans les précédents LPG et en réunion publique le 11 juin 2024. Une enquête publique a été menée du 11 novembre 2024 au 12 novembre 2025. Le rapport est sur le site internet de la Mairie :

<https://www.goyrans.fr/modification-n1-du-plu/>

L'approbation de la modification a été votée en Conseil Municipal le 21 janvier 2025.

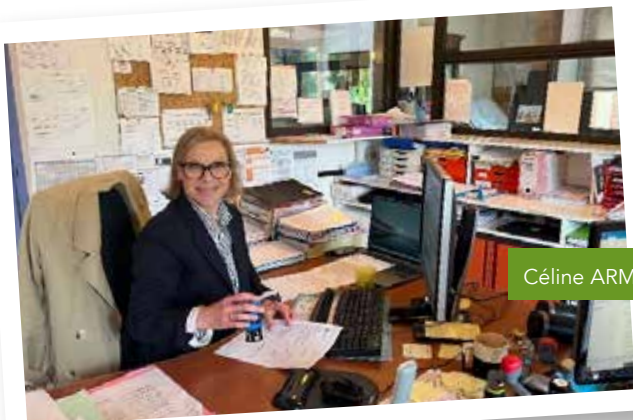
La modification n°1 du PLU est exécutoire.

L'ensemble des pièces écrites du PLU modifié est consultable et téléchargeable sur le site internet de la Mairie : <https://www.goyrans.fr/le-plu/>

PERSONNEL COMMUNAL DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Laurence JOUANY : arrivée en CDD depuis le 1^{er} janvier 2025. Elle a en charge la gestion de la comptabilité, du budget de la Mairie et celui du SIEMCA (syndicat de l'école maternelle), la gestion des assurances et la planification des réservations du coworking et de la salle des fêtes. Temps non complet : 20h/semaine.

Laurence JOUANY



Céline ARMENGAUD

Céline ARMENGAUD : Responsable du Personnel, en charge de l'urbanisme et des affaires générales. Temps complet.

Sandrine SANTAGA-ROUVEURE : polyvalence avec la gestion de l'école, la garderie ALAE, la cantine et renfort au secrétariat de mairie pour l'accueil du public, en charge de la facturation des cantines et de la gestion des stocks pour les écoles. Temps non complet : 25h/semaine.

Sandrine SANTAGA-ROUVEURE





ÉCOLE : PROJETS D'ANIMATIONS SUR LES TEMPS PÉRISCOLAIRES ALAE

Les propositions d'activités aux enfants de la commune par l'équipe des encadrants des ALAE ont été diversifiées nous souhaitons vous en présenter quelques-uns de ces derniers mois :

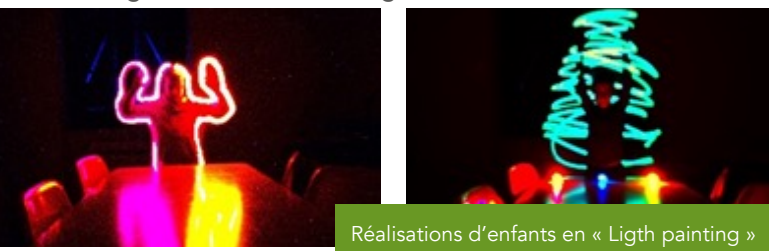
> **En élémentaires**, l'ALAE a mis l'accent sur la sensibilisation au numérique à travers différents supports à faire découvrir aux enfants, comme l'impression 3D, le « stop motion » ou encore le « Ligth painting ».

Groupe des grands découvrant l'impression 3D



En impression 3D tous les enfants présents à l'ALAE qui le souhaitent ont pu réaliser des objets à l'imprimante 3D. Après avoir sélectionné un fichier d'un objet sur la thématique de leur choix, à travers l'utilisation d'un logiciel, certaines retouches sont apportées en ajustant la taille de la réalisation et les données sont envoyées à l'imprimante offerte à l'école par la Mairie. Par la suite les enfants réaliseront eux même des jeux de plateau comme un jeu d'échec.

En « Ligth painting », une quarantaine d'enfants ont participé, les enfants ont appris à « dessiner » avec la lumière en saisissant l'instant par la photo afin de créer des œuvres originales. Une vidéo a également été réalisée !



Réalisations d'enfants en « Ligth painting »

Le « Stop motion », vidéo image par image réalisée entièrement par les enfants, a conquis un groupe d'une dizaine d'enfant, un court métrage est en cours de réalisation avec une partie réalisée par chaque ALAE Elémentaires LECGS du secteur des communes d'Aureville, Clermont le Fort et Goyrans. (ACGS).

> Dans le cadre du concours du Sicoval « comment imagineriez-vous un monde meilleur en 2030 ? » L'ALAE de Goyrans s'est inscrit **pour réaliser un « PODCAST »** et a ainsi constitué un groupe d'enfant reporters et intervieweurs qui sont intervenus sur les différents temps

de l'ALAE afin d'alimenter le PODCAST sous forme de reportage enfants.

Le Sicoval a attribué à l'ensemble des ALAE LECGS du secteur ayant participé le prix du « vivre ensemble ».

Merci aux enfants pour leur imagination débordante et merci au travail des encadrants !

> L'équipe de l'ALAE a souhaité également sensibiliser les enfants au recyclage, détournements d'objets issus des emballages et aux confections « fait maison ».

La venue de « Gobi », sculpture en forme de sanglier d'un artiste local proposé par le Sicoval implantée dans la cour de récréation de l'école, est destinée à récolter les emballages des gouters des enfants et a aidé à favoriser la prise de conscience des enfants de la quantité de déchets utilisés chaque jour.

Un projet qui a responsabilisé l'ensemble des enfants de façon ludiques et accessibles pour tous !



Réalisation d'objets de décoration



Fabrications de savons « fait maison »



« Gobi », le sanglier des emballages du goûter

> **Correspondance ALAE /école TATA en Guinée**

Dans le cadre des correspondances et échanges épistolaires engagés entre les élèves de l'école de Goyrans avec leurs enseignantes et les élèves de l'école « TATA » en Guinée, les enfants de l'ALAE ont souhaité prendre la voie du numérique pour développer et entretenir les liens. Le groupe des « petits reporters » de l'ALAE a présenté une vidéo pour faire visiter leur école de Goyrans virtuellement aux enfants de Guinée. Pour la suite de l'année scolaire, ils ont prévu de faire découvrir leur service cantine, leurs jeux et activités favorites et de questionner les enfants de l'école de TATA sur leurs pratiques quotidiennes.



> La période a aussi été traversée par de nombreux jeux collectifs et sportifs, la découverte d'activités manuelles et la participation au CARNAVAL des ALAE !

Tournois de Volley Ball



Création du « Totem Carnaval »



Fabrication d'un décor pour l'ALAE



Réalisation de semis et plantations



Jeu du parachute



Activités « String Art »



La recette de la galette des rois



> Pendant ce temps à **l'ALAE Maternelle du SIEMCA**, les enfants se sont transformés en « petits chefs » en expérimentant différentes recettes de Gâteaux.

Tous les lundi soir, par tranche d'âges, les enfants ont accès à une activité favorisant la motricité, avec jeux sportifs ou parcours proposés.

Gym et parcours



Le reste de la semaine, l'équipe d'encadrants leurs proposent des jeux collectifs, des activités manuelles qui mettent en lumière leurs soifs d'apprendre en jouant et leur volonté de fabriquer et confectionner des réalisations à partager en famille.

Sur la dernière période de fin d'année scolaire, les enfants voyageront en Afrique à travers les activités proposées, « Simba » la mascotte de l'ALAE Maternelle s'équipera de son sac à dos et de sa montgolfière pour partir de l'ALAE et découvrir l'Afrique du Nord, l'Afrique de l'Ouest avant de faire escale en Afrique du Sud, veille de vacances d'été !

Départ organisé de « Simba » en montgolfière vers le continent Africain !



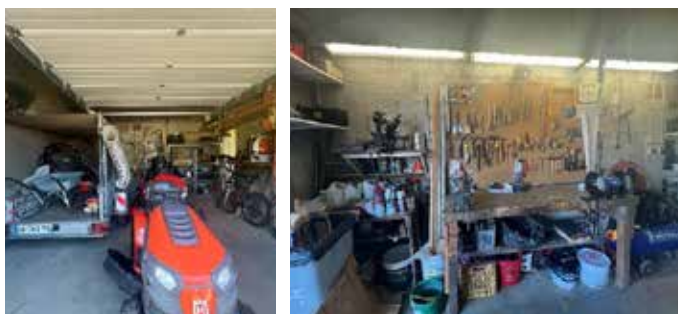


TRAVAUX, ENTRETIEN ET INVESTISSEMENT DE MATÉRIEL POUR LA COMMUNE

Depuis le début du mandat, une volonté de mettre à hauteur les biens de la commune a été entreprise. Voici ci-dessous les derniers travaux et pour certains menés en interne par les employés municipaux.

Un zoom aussi sur nos investissements de matériels nécessaires qui ont été faits. Nous optimisons également la mutualisation de prêt de matériel inter-communes.

Rangement de l'atelier communal avec les nouveaux engins et outils achetés depuis le début de notre mandat.



Réhabilitation des bancs du village

Une réfection générale des bancs du village est en cours afin de continuer à les utiliser sans devoir les changer.



Un vieux banc qui trainait près de l'ancien boulodrome a été entièrement restauré, placé et scellé devant la Maison pour Tous. Un grand merci à Clément pour cette œuvre d'art.

Aire de jeux enfants

Des travaux importants ont été réalisés sur l'aire de jeux d'enfants à côté de la salle des fêtes pour la sécuriser et la mettre aux normes afin que les enfants puissent jouer en toute sécurité. Un revêtement de sol souple et coloré, une clôture avec un portillon, le changement de nombreux boulons ont été réalisés par l'entreprise choisie sur devis pour les travaux. L'espace est à nouveau accessible pour la plus grande joie des bambins.



Chauffage école

Les pompes à chaleur (climatisations réversibles) très sollicitées dans les deux salles de classes de l'école élémentaire donnaient des signes de faiblesse depuis quelques années. Ceci a engendré plusieurs réparations avec l'obligation de l'utilisation ponctuelle de chauffages d'appoint énergivores afin de palier à ces pannes.

La municipalité a pris la décision de remplacer complètement ces pompes à chaleur pour les deux salles de classes. Le chauffage de la troisième salle (garderie), moins sollicité et la pompe à chaleur toujours en bon état ne sera pas remplacée dans l'immédiat.





Travaux dans la cour de récréation

Mise en sécurité de la cour de récréation avec la création de deux parties végétalisées afin de supprimer des pavés autobloquants défectueux. Un gazon semé après les travaux devra être complété.



Volets école

Un travail important de remise en état des volets de l'école élémentaire et de la bibliothèque a été entrepris. Un ponçage et la peinture des volets encore en état ont été réalisés. Pour ce qui concerne les volets plus abimés car plus exposés au soleil, ils sont en cours de remplacement.

Ce travail effectué en interne était plus que nécessaire, les volets n'ayant pas été entretenus depuis leur pose ! Précédemment le volet de l'atelier poterie a été remis en état.



Peinture des haricots sur le chemin des crêtes

Les haricots sur le chemin des crêtes ont commencé à être repeints pour une meilleure visibilité. Le travail va continuer avec la remise en état des autres haricots présents sur le chemin des crêtes.



Panneaux vitesse Penteville

Dans le cadre des premières opérations de sécurité routière du village, des panneaux de ralentissement et d'indication de danger ont été apposés des deux côtés du virage dangereux sur le chemin de Falgarde.



Nouveaux arrêts du TAD 119

Les arrêts « Marronnier » du TAD119 ont été légèrement déplacés des deux côtés du chemin des crêtes, devant les ateliers municipaux, et reconstruits pour être mis aux normes.

Ces travaux n'ont pas été mandatés par la Mairie qui n'a pas participé à leur financement.



Réhabilitation de la côte du moulin

La réfection de la route départementale côte du moulin, à la suite de la demande de la Municipalité, n'avait pas été retenu par le Conseil Départemental lors de la dernière commission permanente et ceci



pour des raisons financières. Madame le Maire a toutefois continué à sensibiliser les services départementaux de voirie afin de leur indiquer que l'état d'une partie de cette route nécessitait une remise à niveau de façon urgente (photo à l'appui). Nous avons ainsi pu obtenir une réfection de cette partie de la route en urgence qui débutera courant mai.

Réhabilitation de la route de Falgarde

La réfection de cette route était déjà prévue et demandée au Sicoval pour cette année.

Considérant que les travaux de Lacroix-Falgarde ont eu des conséquences sur la dégradation de la route, une prise de contact avec le Sicoval a été prise afin de négocier une partie de la prise en charge financière de cette réfection.

Réhabilitation du jardin du presbytère

L'espace public à côté de l'église et devant les logements du presbytère avait été laissé en friche. Une réhabilitation va commencer par un travail d'égaiement de la terre qui sera suivi d'un engazonnement et de plantations. Un banc y sera installé.



Eclairage côte du Moulin

À la demande de la Municipalité, le syndicat départemental d'électricité de la Haute-Garonne (SDEHG) a étudié l'installation de trois luminaires solaires chemin de la côte du Moulin, au-dessus du carrefour du Belvédère.

En effet, cet endroit est sombre et peu sécurisé pour les piétons et en particulier les jeunes se rendant à l'arrêt de bus place des marronniers, pour se rendre au collège ou au lycée.

Ces travaux souhaités par la mairie mais aussi par des administrés sont chiffrés par le SDEHG et le dossier a été présenté et voté par les élus lors d'un conseil municipal.

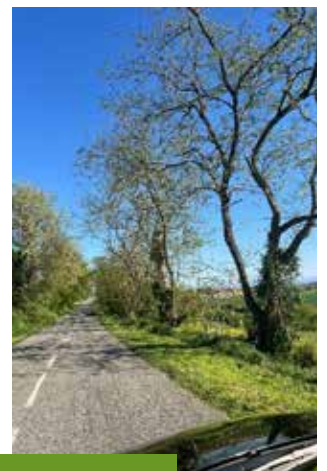
Entretien du chauffage de la salle des fêtes

Des travaux de désembouage ont eu lieu sur les circuits de chauffage au sol de la salle des fêtes. Cela n'avait pas été effectué depuis plus de 10 ans et permettra une meilleure efficacité du chauffage au gaz.

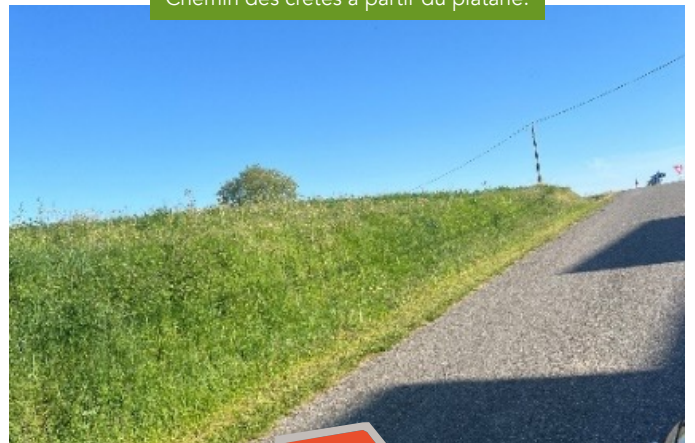
Entretien hebdomadaire du village

Une rotation hebdomadaire permet un entretien régulier de tous les quartiers de Goyrans.

Ces entretiens, outre le fait qu'ils permettent d'avoir des quartiers proprement nettoyés, permettent également la sécurisation des routes. Notamment avec des abords tondus afin de créer un espace sécurisé pour les piétons et donner plus de visibilité aux véhicules.



Chemin des crêtes à partir du platane.





PROJET CITY STADE

Comme annoncé dans le dernier LPG, l'équipe municipale a lancé le projet de construction d'un CITY STADE dans le but d'offrir un vrai espace de sport aux deux écoles, d'offrir également un vrai espace de jeux aux goyransais (foot, basket, volley, hand...), espace de jeux permettant de réunir les générations autour du sport.

La réalisation de ce projet ne sera possible que si les subventions reçues permettent à la commune de financer le projet à hauteur du montant retenu dans le budget de la commune (reste à charge habituellement de 20 % du total). Ce projet devrait avoisiner 88 000 € HT environ.

A ce jour les subventions Etat (DETR), Conseil Départemental, La Région et la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) ont été déposées. Nous attendons leurs retours. La subvention ANS (Agence Nationale du Sport) est en cours de dépôt.

Pour réaliser le CITY STADE, il est nécessaire de faire :

- une dalle pour soutenir la structure proprement dite
- une structure de city stade qu'on installe dessus.

4 devis ont été reçus pour la dalle et 3 pour la structure

en bois du city stade. Leur analyse est en cours.

Les 2 écoles, mais aussi l'ALAE sur le temps périscolaire auront des créneaux réservés pour les cours d'EPS. Le reste du temps, les goyransais pourront librement pratiquer du sport : basket, volley, foot, hand...

Cet équipement ne sera pas éclairé afin d'éviter une utilisation et une occupation trop tardive.



LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE À GOYRANS

Le sujet de la sécurité routière est un sujet très important au sein de l'équipe municipale.

Des actions simples à mettre en œuvre (panneau, marquage, création d'un lieu-dit...) ont déjà été réalisées depuis le début du mandat pour améliorer la sécurité routière au sein du village.

Pour certaines zones, il semble nécessaire de mettre en œuvre des actions plus conséquentes.



4 zones ont été identifiées :

- chemin côte du moulin (2 sites)
- route de Panteville
- route des crêtes côté Clermont
- chemin de Badel

Pour sortir des « ressentis subjectifs », le groupe de travail « sécurité routière » a demandé des enregistrements (flux, vitesse) au Sicoval et au Conseil Départemental pour ces 5 sites.

Les données de ces enregistrements ont enfin été récupérées et ont pu être analysées.

Afin d'identifier les zones à considérer en priorité, le groupe de travail « sécurité routière » a établi un certain nombre de critères (flux de la voie, type de voie, voie avec trottoir ou pas...).

Afin de présenter ces données factuelles aux Goyransais, le groupe de travail « sécurité routière » organise une participation citoyenne le **Mardi 3 juin 2025 à 20h30** à la salle des fêtes de Goyrans.

Lors de cette réunion, le groupe vous présentera :

- rappel des actions déjà menées ;
- les données récupérées et l'analyse qui en a été faite ;
- une proposition de priorisation des 4 zones ;
- des idées d'actions, de scénarios pour les zones considérées prioritaires

L'objectif est de proposer aux goyransais présents de réfléchir ensemble sur ces données afin d'établir les actions prioritaires (lieu et moyens à utiliser) à mettre en œuvre.

La sécurité étant l'affaire de tous, venez nombreux !



OBLIGATIONS ET HORAIRES DES TRAVAUX DE JARDINAGE

Si en règle générale, une simple discussion avec ses voisins un peu trop bruyants permet d'arranger les choses, un petit rappel des textes en vigueur peut s'avérer nécessaire.

Les horaires dévolus aux activités bruyantes, notamment liées au jardinage et au bricolage, sont régis pour le département par Arrêté Préfectoral du 23 juillet 1996, qui est applicable toute l'année.

Comme chaque année, ces horaires légaux vous sont rappelés ci-dessous :

Du lundi au vendredi : 8h30 à 12h 14h30 à 19h30

Le samedi : 9h à 12h 15h à 19h

Les dimanche et jours fériés : 10h à 12h 16h à 18h

BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS

Il est rappelé que brûler ses déchets verts* à l'air libre est interdit, au-delà des troubles de voisinage (nuisances d'odeurs ou de fumées) comme des risques d'incendie, le brûlage des déchets verts est fortement émetteur de polluants dont les particules mais aussi des composés cancérogènes comme les HAP (Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques) et le benzène.

*Les déchets dits "verts" sont : tontes de pelouses, les tailles de haies et d'arbustes, les résidus d'élagage, de débroussaillage, feuilles mortes, etc. En cas de non-respect, une contravention de 450 euros peut être appliquée (article 131-13 du nouveau code pénal).

Vous pouvez retrouver toutes les informations détaillées sur le site internet :

<https://www.goyrans.fr/les-regles-de-bon-voisinage/>



ENTRETIEN DES PARCELLES ET DÉBROUILLAGE

Tout propriétaire est tenu d'entretenir son terrain, notamment les limites séparatives de leurs parcelles entre celles de leurs voisins, pour des raisons de sécurité et de respect.

Toutes haies, arbustes ou arbres privés qui dépassent des parcelles sur des espaces privés et/ou espaces publics doivent être obligatoirement taillés.

COUP DE PROJECTEUR

UN DÉBUT D'ANNÉE RICHE EN ÉVÉNEMENTS DANS NOTRE VILLAGE !

2025

10 JANVIER

• VŒUX DU MAIRE

C'est devant une forte assemblée que Véronique HAITCE, Maire de Goyrans, a présidé la traditionnelle cérémonie des vœux du maire. Les élus des communes voisines d'Aureville, Clermont-le-Fort, Corronsac, Espanès, Lacroix-Falgarde, et les institutions ; Gendarmerie, Réserve Naturelle, s'étaient joints aux habitants. Après ses remerciements à son équipe, au personnel communal et aux associations qui font vivre la commune, Madame le Maire passa en revue les principales réalisations de 2024 et les projets prévus jusqu'à la fin de la mandature en 2026. Un buffet clôtura cette cérémonie dans une ambiance chaleureuse.





7 FÉVRIER



SOIRÉE GUINGUETTE À GOYRANS

La Buvette de la Maison pour Tous a enfin ouvert ses portes et a rassemblé beaucoup de monde ! Plusieurs générations se croisent autour d'un verre, tout en admirant de très belles peintures exposées, pouvant également jouer à des jeux et pour les plus petits profiter d'une table à dessins.

Pari gagné !

Rdv tous les VENDREDIS, de 18h à 21h. Merci aux bénévoles de l'association pour cette première initiative.

8 FÉVRIER

LA P'TITE ROULOTTE - ANIMATION FINANCÉE PAR LA COMMUNE

La municipalité de Goyrans et sa commission culture avaient invité samedi 8 février tous les enfants de Goyrans, et ceux des écoles maternelles d'Aureville et de Clermont-le-Fort à venir découvrir un joyeux répertoire de musiques et de danses de nos régions. Un orchestre, composé d'un accordéoniste, d'une violoniste, d'une clarinettiste, d'un percussionniste et d'un guitariste a accompagné les enfants ainsi que leurs parents, dans de folles farandoles, polkas, mazurkas et autres danses traditionnelles. Une vraie découverte pour ces danseurs. Un goûter a clôturé ce très sympathique Bal Trad, animé par la Compagnie la P'tite Roulotte. *(Financement Mairie)*



5 MARS ET 2 AVRIL



ATELIERS COUTURE

Deux ateliers de couture Eco-Responsable se sont déroulés à Goyrans depuis ce début d'année. Katia et Charlotte agents du Sicoval ont accompagné dans la bonne humeur, ces deux petits groupes de couturières à réaliser des éponges réutilisables et de très jolis sacs à tarte. Missions accomplies pour nos couturières Goyranaises !

(Financement Sicoval)



DU 7 AU 15 MARS

EXPOSITION PEINTURE « NATIVE » - ANNE VINGES PAR MICHELE TEYSSEYRE

Beaucoup de visiteurs se sont succédé à la Maison pour Tous pour admirer les nombreuses toiles d'Anne Vinges présentées par sa fille Michèle TEYSSEYRE. Une occasion de découvrir également cette famille qui habita Goyrans sur quatre générations.

Michèle TEYSSEYRE, peintre, écrivaine, réalisatrice, présenta les tableaux «Na(t)if» de sa maman Anne VINGES (1921-2017) ; un monde teinté de poésie, fraîcheur, fantaisie et d'innocence. On y retrouve des paysages du Lauragais, dont la ferme familiale du côté de Falgarde, des paysages de Clermont-le-Fort, et l'église de Goyrans avant que le vent d'Autan, ne renverse le clocher qui sera reconstruit ensuite. La neige est aussi très présente dans ses toiles, montrant des paysages de l'ancienne Russie sortis de son imaginaire. Simplicité et attendrissement ressortent de ses portraits de chats tour à tour orgueilleux, ronronnant ou câlins.



Après-midi Culture pour nos petits Goyranais de l'école élémentaire. : A travers son histoire familiale et les tableaux de sa maman « Anne VINGES », Michèle TEYSSEYRE a su captiver l'attention des enfants présents.

Un concours de dessin a été lancé et un bon goûter a clôturé cette découverte artistique.



Chers petits artistes Goyranais,
Un grand BRAVO à vous toutes et tous pour votre magnifique participation au concours de dessin, lancé à la suite de notre exposition de peinture Anne VINGES sur ce mois de mars.

Vous avez su mettre des couleurs et de la joie dans ce concours et nous vous en félicitons chaleureusement. Continuez à dessiner, à rêver et à créer !

Les membres du jury ont eu beaucoup de mal à départager les deux gagnants.

Isaac et Ezra ont été sélectionnés et ont reçu de la part de Michèle TEYSSEYRE deux belles toiles de sa maman, Anne VINGES.

Encore félicitations à vous toutes et tous. Vos dessins seront exposés à la salle des fêtes lors de l'exposition des artistes Goyranais des 7 et 8 juin prochains, pour le plus grand plaisir des Goyranais et des visiteurs !





17 MARS



ATELIER NUMÉRIQUE

Pour la troisième année consécutive, le Sicoval a organisé la semaine du Numérique Responsable avec son programme d'animations. Goyrans a répondu de nouveau présent pour accueillir l'atelier « NETTOYER SES DONNÉES » le lundi 17 mars. Merci au Sicoval pour le déploiement de ces ateliers sur les communes engagées et à Delphine CHENEBAULT de la Médiathèque départementale 31 pour son accompagnement !! (Financement Sicoval)

19 MARS



CONFÉRENCE SUR LA CHOUETTE

Un GRAND merci à Emilie MARSAUD de la Réserve Naturelle Régionale Confluence Garonne-Ariège pour cette conférence sur la chouette qui était... très chouette. Nous avons appris beaucoup de choses, comme leur rôle dans l'écosystème, leur symbolisme et aussi l'importance de leur protection. A très bientôt pour de nouvelles découvertes sur cette nature qui nous entoure. (Financement RNR)



DU 5 AU 19 AVRIL

EXPOSITION PEINTURE

« AQUAREVES » - LAYLA VAN DEN BOSSCHE

Merci à Layla VAN DEN BOSSCHE pour ce beau voyage artistique ! Beaucoup de couleurs, de poésies et d'invitation à la rêverie. L'ensemble formait une belle harmonie qui a su captiver l'attention des visiteurs, petits et grands. Merci de nous avoir offert ce moment d'évasion et d'inspiration. On en redemande !

EXPOSITION PEINTURE

Du 5 avril au 20 avril 2025

Vernissage : Vendredi 4 avril à 18h

Maison pour Tous - 190 Route des Crêtes - 31120 GOYRANS

AQUAREVES

Layla Van Den Bossche



Entrée libre

AQUAREVES





Ce mardi 8 avril, les élèves de l'école maternelle de Goyrans ont vécu une belle aventure artistique en visitant une exposition de peinture. Accompagnés de leurs enseignants, les enfants ont découvert un univers haut en couleurs. Guidés par Layla, artiste peintre goyranaise, les petits visiteurs ont observé attentivement les œuvres exposées, posant des questions pleines de curiosité. Une belle façon d'encourager leur créativité et de semer peut-être, chez certains, les graines de futurs artistes !



9 AVRIL



CONFÉRENCE SUR LE SPATIAL

La conférence sur le spatial qui s'est tenue ce mercredi 9 avril a eu un franc succès auprès des participants. Cet événement, ouvert à tous, a su captiver aussi bien les novices que les passionnés. Florence DUCHEVET Goyranaise de longue date et jeune retraitée du CNES, a su de manière simple et accessible expliquer des sujets parfois complexes : comment fonctionnent les satellites ? À quoi servent les missions dans l'espace ? Quel est le rôle de l'espace dans notre quotidien ? Les réponses ont été à la fois claires, inspirantes... et souvent étonnantes ! Nous sommes repartis... la tête dans les étoiles. Merci Florence.

17 MARS



REPAS ANNUEL DES AÎNÉS

Un grand merci à nos seniors pour leur présence au repas annuel !

Notre traditionnel repas annuel a une fois de plus rassemblé nos aînés dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Nous tenons à remercier sincèrement tous les seniors qui ont répondu présents à cette belle rencontre. Votre présence, vos sourires et vos échanges ont fait de ce moment un véritable succès.

Merci à Anne-Marie SAUVAGE (Restaurant Verte Campagne) et à son équipe pour leur accueil et prestation. Nous nous sommes vraiment régalez.

Un grand BRAVO à Robert GUILLEN pour son récital qui nous a enchanté durant une petite heure.

Nous avons terminé l'après-midi par des jeux. C'est toujours un plaisir de vous retrouver et de partager avec vous ces instants précieux. (Financement Mairie)



7 MAI

JOURNÉE ACCROCHAGE À LA MAISON POUR TOUS D'ŒUVRES EN PRÊT D'ARTISTES GOYRANAIS

Un grand merci aux artistes de Goyrans ! Nous souhaitons adresser nos plus sincères remerciements aux artistes de Goyrans qui ont répondu présents avec enthousiasme à notre appel. Grâce à leur générosité et leur talent, notre Maison pour Tous s'embellit pour les trois prochains mois avec une exposition riche et inspirante. Le prêt de leurs œuvres transforme cet espace en un lieu vivant, propice à la créativité et à la découverte. Nous sommes fiers de mettre en lumière ces artistes locaux et de partager leur sensibilité avec nos visiteurs.

Merci encore à chacune et chacun pour cette belle collaboration artistique !

Pour rappel, Les 7 et 8 juin prochains à la salle des Fêtes et pour la 3ème année consécutive, vous pourrez admirer de nouvelles œuvres et également de nouveaux artistes goyrans !!



DEPUIS MAI 2023
TOUS LES JEUDIS
APRÈS-MIDI
DE 14H30 À 17H

LES APRÈS-MIDI RÉCRÉATIVES

Parce que la convivialité et le lien social sont essentiels à tous les âges, nous avons imaginé « **Les après-midis récréatives** ». Ils sont en place depuis 2 ans maintenant et ils sont très attendus par nos participants !

Les après-midis se déroulent dans un environnement confortable et accueillant à la Maison pour Tous. Venez profiter de moments de rencontres et de partages par le biais d'activités ludiques (jeux de cartes, scrabbles, échecs, bridges, puzzles, dominos, jeux de dames, dessins...), d'activités manuelles (tricotage et broderie...) ou tout simplement discussions autour d'un goûter offert par la mairie. Ces rendez-vous sont ouverts à tous et sont gratuits.

Que vous soyez curieux, joueur ou simplement à la recherche d'un moment de détente, vous y trouverez votre place.

Toutes les bonnes volontés en termes d'accompagnement et/ou d'animation d'ateliers sont les bienvenues. Passez nous voir !!



CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE (CTG) LA SUITE

Nous vous avons déjà informés sur cette convention dans différents LPG :

CELUI DE JUIN 2024 :

- Où nous donnions **une définition de la démarche CTG pour construire le projet social de territoire** du Sicoval.
- Où nous vous informions **de la grande enquête qui a été proposée à l'ensemble des habitants de l'ensemble du territoire du Sicoval. Le lien de l'enquête vous avez été transmis via PANNEAUPOCKET** afin de pouvoir faire remonter vos besoins et de permettre au Sicoval d'établir un état des lieux de l'existant et de définir un plan d'action précis et d'élaborer une convention territoriale globale cohérente adaptée aux besoins réels du territoire.

CELUI DE DÉCEMBRE 2024 :

- Où nous avons développé le dispositif contractuel entre le Sicoval, la CAF, le Conseil Départemental 31, et les 36 communes du territoire qui composent le Sicoval, notamment les 4 axes retenus pour cette convention co-signée.

DANS CE NUMÉRO DE JUIN 2025 :

Nous continuons à vous informer sur le sujet en vous indiquant que lors de la conférence des Maires du 5 mai, l'ensemble des partenaires cités ci-dessus étaient présents et ont procédé **à la signature de la nouvelle Convention Territoriale Globale 2025-2029.**

La signature de cette nouvelle Convention Territoriale Globale (CTG) entre le Sicoval, ses 36 communes, la caisse d'Allocations familiales, le Conseil départemental et la Direction des services départementaux de l'Education Nationale de la Haute-Garonne, marque une étape importante dans notre engagement pour une cohésion sociale renforcée, à la hauteur des besoins et des réalités de notre territoire.

Avec ses 36 communes, du périurbain au semi-rural, notre intercommunalité incarne une belle diversité de situations, d'acteurs et d'initiatives. C'est cette richesse que la CTG vient soutenir : en s'appuyant sur un projet social de territoire construit collectivement, elle permet d'élargir notre champ d'intervention, de mieux coordonner nos actions, et de favoriser une dynamique transversale avec nos autres politiques publiques.

Cette convention n'est pas une simple formalité : elle est le fruit d'un travail de fond, mené avec conviction et en lien étroit avec les acteurs de terrain, pour une action sociale plus lisible, plus efficace et plus proche des habitants.

Elle affirme aussi une volonté forte d'élargir nos partenariats, de croiser les regards, d'impliquer davantage les associations, les professionnels, les élus et les habitants eux-mêmes. Car c'est ensemble, dans la confiance et le dialogue, que nous construisons des réponses adaptées, innovantes, et profondément humaines.

Cette CTG est à l'image de notre territoire : dynamique, engagée, solidaire. C'est une belle aventure collective qui commence - ou se poursuit - avec l'ambition de ne laisser personne de côté.



Une actualité est consultable sur le site de la mairie de Goyrans afin de vous permettre de lire la revue éditée par le Sicoval qui vous permet de prendre la mesure des différentes étapes de construction de cette démarche, ainsi que le portrait du territoire.





ASSOCIATIONS



friendship force
TOULOUSE



Région d'Occitanie. Réseau des ports culturels.

FRIENDSHIP FORCE TOULOUSE

Friendship Force Toulouse est une association dont la finalité est d'organiser ou de prendre part à des échanges culturels à visée internationale, en plus de partager des moments conviviaux entre ses adhérents.

- Du 28 avril au 5 mai 2025, 11 ambassadeurs de notre association ont été accueillis par le club de Friendship Force Limbourg (Belgique).
- Du 5 au 11 juin, nous recevrons 11 ambassadeurs du club japonais de Shizuoka a qui nous feront découvrir la richesse culturelle de notre région (Toulouse, Albi, Carcassonne et le canal du Midi, sans oublier de les initier à l'utilisation du pastel dans la création artistique locale, ...).
- Vers fin septembre prochain, nos amis suisses de Solothurn viendront à leur tour nous rendre visite. Ils nous avaient fait découvrir leur magnifique région en octobre 2024.

Nous sommes heureux de constater l'arrivée de nouveaux membres dans notre association.

Venez nous rejoindre pour participer à nos prochains projets :

Voyages en cours de préparation pour 2026 :

- Voyage à Brasov (Roumanie)
- Voyage à Milwaukee et Chicago (USA)

Animations locales entres membres de l'association :

- Journée « Folies fermières » avec repas et soirée cabaret
- Soirée découverte du hockey sur glace (Avec repas, match commenté en direct de l'équipe des Belugas de Blagnac, ...)
- ...Et pleins d'autres idées que vous pouvez nous soumettre pour que nous organisions des moments conviviaux entre amis.

NOTA

FRIENDSHIP FORCE TOULOUSE SOUHAITE S'AGRANDIR...

L'association basée à Goyrans serait ravie d'accueillir dans ses rangs toute personne adhérant à son concept ou désireuse d'héberger un membre Friendship Force (ou plus) venu de l'étranger en délégation pour visiter notre Région (généralement une douzaine de personnes). Cet appel est principalement destiné aux habitants du sud-est toulousain afin de faciliter l'organisation et la programmation groupée des échanges.

Pour information, Friendship Force est un réseau de 300 clubs répartis à l'international, offrant à ses adhérents autant de possibilités d'échanges et de rencontres avec des membres FF étrangers.

En couple ou entre amis, venez découvrir une expérience humaine enrichissante.

Vous souhaitez en savoir d'avantage ou vous inscrire à l'une de nos sorties ?

Contactez vite ffi.toulouse@gmail.com

et visitez le site web : [http://](http://friendship-force-toulouse.over-blog.com)

friendship-force-toulouse.over-blog.com



ITIN'ERRANCES

Cette année la randonnée spectacle d'Itin'errances se déroulera dans le Ramier de Lacroix Falgarde.

Ainsi, le 14 septembre en parcourant les bords de l'Ariège nous aurons le plaisir de découvrir 4 ou 5 groupes d'artistes. Après un pique-nique de type auberge Espagnole, le temps de réunir la centaine de personnes qui participeront comme chaque année, le départ sera donné vers 14 heures et le bœuf final clôturera la journée vers 18 heures.

Trois autres concerts seront également au programme. Concernant plus particulièrement Goyrans, nous vous inviterons le 11 octobre prochain à écouter un concert « BY THE SKET » duo composé d'Alima au chant et de Vincent au violoncelle.



FOYER RURAL

26 JANVIER 2025 - RÉCITAL CHORALES

A la Suite d'une rencontre fortuite avec Olivier DEBRUSSE originaire d'Aureville, professeur d'EPS à Mayotte, secrétaire, joueur et entraîneur du Rugby Club Combani (RCC), nous avons souhaité organiser une action de solidarité pour le bénéfice des Mahorais.

Olivier DEBRUSSE a lancé une collecte avec son club de rugby en lien avec la mairie de Tsingoni (regroupant les villages de Tsingoni, Combani, Mroalé et Mirereni) pour soutenir la commune après l'ouragan CHIDO.

Le 26 janvier nous avons réuni trois chorales dans la salle des fêtes de Goyrans.

Les trois chorales se sont succédé devant un public nombreux, une centaine de spectateurs :

« Les Cantarels de Toulouse »,
« Les Chantaphones du Vernet »,
« Les Pins enchantés », chorale du Comité de Jumelage Pins-Justaret/Cordignano.

Soit une soixantaine de chanteurs. Une salle bien pleine en cet après-midi.

Les dons recueillis lors de ce concert s'élèvent à 1 150 €. Nous remercions l'ensemble des donateurs. Cette somme a été entièrement reversée à la cagnotte de Rugby Club de Combani. Cette participation a pour but de financer l'achat de denrées sur place, de permettre l'achat de matériel et de financer l'envoi de containers en direction de Mayotte.

Grace à cette initiative, nous avons apporté notre soutien aux Mahorais. Olivier DEBRUSSE remercie l'ensemble des participants pour leur engagement et tout un chacun pour leur solidarité, qui est la valeur qui grandit le plus les hommes parce qu'elle les rend meilleurs.



1^{ER} FÉVRIER 2025 ET 8 MARS 2025 - ATELIERS FLORAUX

Dans un tout autre contexte et plus habituel au sein du FRG, nous pouvons noter l'activité Art floral qui semble s'installer durablement. En effet 4 séances ont été programmées et ont réunies à chaque fois entre 8 et 10 personnes. Notre intervenante Bernadette nous propose de belles réalisations et stimule notre créativité.

Séance du 8 mars. Un sac à main pour la journée de la femme



JEUX D'ÉCHECS

Ils n'ont pas suscité suffisamment d'engouement le 24 février. Nous avons dû annuler la séance.

En revanche, celle du 22 avril a attiré plus de volontaires. On peut même dire que c'est une réussite puisque pour la 1^{ère} fois nous avons réuni autant d'anciens que de jeunes (de 11 à 14 ans). Au total nous avons comptabilisé 12 participants.

Grâce aux qualités pédagogiques de Junior, l'animateur, et aux échanges intergénérationnels, tout le monde est reparti satisfait de cette séance de jeux d'échecs.

Nous vous donnons rdv à la reprise de septembre 2025 pour de nouvelles séances.



ASSOCIATIONS

LE COMITÉ DES FÊTES



Le Comité des Fêtes vous donne rendez-vous du 27 au 29 juin prochain pour la FÊTE traditionnelle !!!
A très bientôt pour passer de très bons moments.



LA MAISON POUR TOUS

UNE NOUVELLE ASSOCIATION DANS UN NOUVEAU LIEU DE VIE À GOYRANS !

Depuis le 16 janvier 2025, l'association **La Maison pour Tous de Goyrans** œuvre pour animer le tiers-lieu mis à disposition par la Mairie, au cœur du village. Née de l'initiative d'un groupe d'habitants motivés, cette association a pour ambition de **renforcer le lien social** entre les générations à travers des **événements conviviaux et culturels**.



Parmi les premières actions mises en place, la **buvette associative** a ouvert ses portes le vendredi 14 mars 2025. Elle accueille les Goyranais et tous les visiteurs de passage **chaque vendredi, de 18h à 21h**, pour un moment de détente autour d'un verre. Bière artisanale, café, thé ou boissons sans alcool : il y en a pour tous les goûts !

Mais ce lieu, c'est bien plus qu'un simple comptoir : on y vient **jouer, discuter, rencontrer**, et parfois profiter d'un **concert, d'une expo ou d'un spectacle** dans une ambiance chaleureuse. Ce lieu vivra grâce à l'implication de chacun, et tout le monde peut y apporter sa pierre.

> Venez, partagez vos idées, vos talents, adhérez ou faites un don pour soutenir l'aventure !

Faisons vivre ensemble ce lieu pour que Goyrans soit plus que jamais un village où il fait bon vivre !

L'équipe de La Maison pour Tous



Infos pratiques, adhésion et dons en ligne :

<https://sites.google.com/view/goyrans-lamaisonpourtous/accueil>

Pour ne rien manquer de la programmation, scannez le QR code et rejoignez notre liste de diffusion WhatsApp.



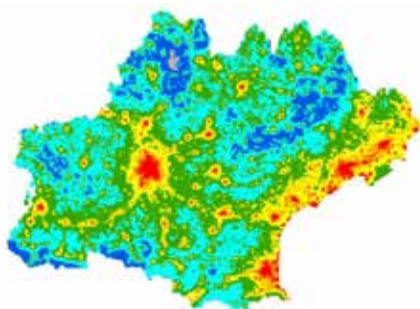


LA CHARTE INTER-COMMUNALE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

La Réserve Naturelle Régionale Confluence Garonne-Ariège (RNR) invite les communes participantes à valider la Charte inter-communale de l'éclairage public pour les territoires associés à la RNR.

POURQUOI UNE CHARTE ?

La charte vise à équilibrer les besoins en éclairage public avec la préservation de l'environnement. L'éclairage public, bien qu'important pour la vie sociale nocturne, contribue à la pollution lumineuse, affectant la faune, la flore et la santé humaine.



Carte de la pollution lumineuse en Occitanie
(©Capture d'écran DarkSkyLab)



il est ainsi crucial de trouver un équilibre entre les besoins en matière d'éclairage nocturne et la préservation de l'environnement. Il s'agit donc d'adopter une gestion différenciée et raisonnée des territoires.

Les engagements de la charte : Les communes signataires s'engagent à :

- Éclairer uniquement lorsque et où cela est nécessaire.
- Adapter l'éclairage en fonction des besoins réels.
- Réaliser et mettre à jour le diagnostic de l'éclairage public.
- Respecter les besoins d'éclairage spécifiques des zones de vie sociale, des voies de circulation, des parcs, etc.
- Prendre en compte l'impact sur la biodiversité avant tout projet d'éclairage.

ZONES DE PROTECTION

La charte propose une gestion différenciée selon trois zones :

- 1. Zone de protection forte** - territoires placés sous la tutelle de la RNR : Aucun point lumineux ne doit éclairer cette zone.
- 2. Zone intermédiaire** - périmètre de 100 m autour des territoires sous gestion de la RNR : Gestion

adaptée de l'éclairage pour réduire l'impact sur la biodiversité.

- 3. Zone de protection minimale** – territoires communaux non gérés par la RNR : Respect de la réglementation de l'arrêté ministériel de 2018.

- Zone de protection forte
- Zone de protection intermédiaire
- Zone de protection minimale



PRATIQUES DIFFÉRENCIÉES

La charte détaille des pratiques spécifiques pour chaque zone :

- **Temporalité de l'éclairage** : Extinction en cœur de nuit (23h-6h).
- **Diffusion de la lumière** : Utilisation de modèles éclairant vers le bas pour limiter la pollution lumineuse.
- **Intensité lumineuse** : Remplacement des ampoules par des modèles d'intensité réduite.
- **Spectre et température des couleurs** : Utilisation de lampes avec des températures de couleur inférieures à 3 000 K pour minimiser l'impact sur la biodiversité.

La charte de l'éclairage public vise à protéger l'environnement nocturne tout en répondant aux besoins d'éclairage des communes, en adoptant des pratiques différenciées et raisonnées, dont la plupart sont déjà appliquées sur le territoire communal.

Bien penser l'utilisation de la lumière se réfléchit lors de l'élaboration d'un quartier, de la planification urbaine, lors d'une demande de permis de construire, en cas de rénovation...

Tout nouvel éclairage sera décidé de manière réfléchie en répondant aux besoins réels, tout en intégrant l'impact sur l'environnement, notamment sur la biodiversité locale, ainsi que les enjeux de consommation électrique et de dépenses publiques.



INFOS PRATIQUES

LA MAIRIE DE GOYRANS VOUS ACCUEILLE :

Les lundis : 9h à 12h et de 14h à 18h

Les mardis : 15h à 19h

Les mercredis : 9h à 12h (hors vacances scolaires)

Les jeudis : 14h à 18h

Les vendredis : 14h à 17h

Téléphone : 05 61 76 35 64

Mail : mairie@goyrans.fr

RDV possible avec Madame le Maire les lundis, le samedi matin ou les soirs de la semaine après 18h.

NUMÉROS D'URGENCE

SAMU : 15

POLICE : 17

POMPIERS : 18

URGENCES SMS : 114 

EUROPE : 112

ALLÔDOCTEUR : 39 66

RESOGARDE : 32 37

**URGENCE EAU SICOVAL (WEEK-ENDS
ET JOURS FÉRIÉS)** : 05 62 24 76 91

VIOLENCES CONJUGALES : 39 19



TOUS À VOS AGENDAS !

3 juin : Réunion Publique sur la Sécurité Routière

7 et 8 juin : Exposition des Artistes Goyranais (3^e édition)

25 juin 25 : Conférence sur le Pastel près de chez nous - Michel RUFFIE

27, 28 et 29 juin : Fête du Village

14 septembre : Itin'errances - Promenade Artistique

24 septembre : Conférence sur le Baron Ritay - Michel RUFFIE

Sur le dernier trimestre 2025 : Cycle de 8 ateliers Prévention des troubles de la mémoire

4 au 10 octobre : Exposition Peinture - Laure DEPREZ-RENARD (Goyranaise)

11 octobre : Itin'errances : Concert BY THE SKET



MULTIFIX SERVICES

Clément Ngo-Gaston, déjà bien connu pour son sérieux au sein du service technique de la mairie, entamera à partir du mois de mai 2025 une nouvelle aventure professionnelle, en lançant son **activité d'artisan multiservice** sous le nom de **MultiFix Services**.

Son crédo ? Le travail bien fait, dans les règles de l'art, avec une conscience professionnelle intacte. Que ce soit pour des petits travaux du quotidien, des réparations urgentes, les entretiens des extérieurs ou des projets d'aménagement plus ambitieux, Clément mettra à profit ses compétences techniques avec une vraie passion pour le service de proximité.



 07 61 22 15 35  multifix.services@gmail.com